

PICARDIE
OISE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 8

Tableau des opérations autorisées

| N° de site | Commune / Lieu-dit | Responsable (organisme) | Nature de l'op. | Époque | Rapport reçu | Réf. carte |
|------------|---|---------------------------|-----------------|------------------|--------------|------------|
| 9521 | ATTICHY Le Buissonnet - secteur2 - tranche 3 | FRIBOULET Muriel (Inrap) | OPD | FER ROM | ● | 1 |
| 9365 | AVRIGNY La Grande Pièce de Labbé | CAYOL Nicolas (inrap) | OPD | NÉO FER / ROM | ● | 2 |
| 9350 | BALAGNY-SUR-THÉRAIN Rue du 14 juillet 1789 - Chemin Robert | DUCROCQ Thierry (Inrap) | OPD | MÉS | ● | 3 |
| 9539 | BARON Le Terrier de la Herse - La Plaine de Beaulieu-le-Neuf | FRIBOULET Muriel (Inrap) | OPD | FER | ● | 4 |
| 9427 | BEAUVAIS Abords de la Cathédrale Saint-Pierre | LEFÈVRE Sébastien (COLL) | F | MA | | 5 |
| 9575 | BEAUVAIS Abords de la Cathédrale - Cloître | LEFÈVRE Sébastien (COLL) | SD | MA MOD | | 6 |
| 9524 | BEAUVAIS Agel II - Rue de la Procession - Rue Binet | BOUNIOL Laëticia (COLL) | OPD | | ● | 7 |
| 9469 | BEAUVAIS Angle des rues de Paris et Lavoisier - Parking Saint-Lazare | VEYSSIER Danaël (COLL) | OPD | ROM / MA MOD | ● | 8 |
| 9290 | BEAUVAIS 3 boulevard de l'Assaut - Lycée Félix faure | VEYSSIER Danaël (COLL) | F | ROM | | 9 |
| 9570 | BEAUVAIS Extension Jean-Rostand - Les Longues Rayes | VEYSSIER Danaël (COLL) | OPD | ROM MA | ● | 10 |
| 9532 | BEAUVAIS 3 rue Bossuet - IUFM | VEYSSIER Danaël (COLL) | OPD | | ● | 11 |
| 9373 | BEAUVAIS 38 rue Bossuet | VEYSSIER Danaël (COLL) | OPD | ROM | ● | 12 |
| 9161 | BEAUVAIS* 203 rue de Paris - Maladrerie Saint-Lazare - 1 ^{ère} tranche. Opération de 2007 | FÉMOLANT Jean-Marc (COLL) | F | | | 13 |
| 9374 | BEAUVAIS* 203 rue de Paris - Maladrerie Saint-Lazare - 2 ^e tranche | FÉMOLANT Jean-Marc (COLL) | OPD | | | 14 |
| 9558 | BEAUVAIS Rue de Pontoise - Rue Jean Rostand - La Longue Haie - tranche 2 | LEFÈVRE Sébastien (COLL) | OPD | | | 15 |
| 9538 | BEAUVAIS ZAC des Tisserands - Rue des Teinturiers - Lot 1 | FÉMOLANT Jean-Marc (COLL) | OPD | ROM CONT | ● | 16 |
| 9340 | BEAUVAIS ZAE du Larris - 1 ^{ère} tranche | VEYSSIER Danaël (COLL) | OPD | PRO ROM | ● | 17 |
| 9453 | BONNEUIL-LES-EAUX* Le Donjon | QUENEHEN Didier (BÉN) | FP | MA | ● | 18 |
| 9329 | BRENOUILLE Rue Léon Jouhaux - Les Potis | DERBOIS Martine (Inrap) | OPD | FER / MA MOD | ● | 19 |
| 9380 | BRESLES Route nationale 31 | GNAT Aurélien (COLL) | OPD | BRO FER | ● | 20 |

● : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté * Notice non parvenue

| N° de site | Commune / Lieu-dit | Responsable (organisme) | Nature de l'op. | Époque | Rapport reçu | Réf. carte |
|------------|---|------------------------------|-----------------|------------------------|--------------|------------|
| 9528 | CATENOY Déviation de la R.N. 31 - PS 4 et 5 | KIEFER David (Inrap) | OPD | | ● | 21 |
| 9556 | CHANTILLY 4-8 rue du Connétable | BRULEY-CHABOT Gaëlle (Inrap) | OPD | MOD CONT | ● | 22 |
| 9454 | CHEVINCOURT Mont de Noyon | TORON Sébastien (UNIV) | FP | NÉO FER | ● | 23 |
| 9403 | CHEVRIÈRES Les Taillis | MARÉCHAL Denis (Inrap) | OPD | MOD | ● | 24 |
| 9464 | CHIRY-OURSCAMP* La Cavée | DESFORGES Jean-David (COLL) | SD | | | 25 |
| 9501 | CIRES-LES-MELLO Les Pâtures | KIEFER David (Inrap) | OPD | PRÉ / PRO ROM / MOD | ● | 26 |
| 9435 | COMPIÈGNE 29-33 rue Solférino | BERTIN Patrice (Inrap) | F | MA MOD | | 27 |
| 9397 | CRÉPY-EN-VALOIS Rue des Érables | BERTIN Patrice (Inrap) | OPD | ROM / MOD CONT | ● | 28 |
| 9430 | CUISE-LA-MOTTE Ruelle Quartier | HUGONNIER Louis (Inrap) | OPD | MA | ● | 29 |
| 9443 | DOMELIERS R.D. 541 - Le Chemin | PETIT Emmanuel (Inrap) | OPD | <i>Négatif</i> | ● | 30 |
| 9629 | ÉRAGNY-SUR-EPTE Déviation de Gisors | GUYARD Laurent (COLL) | OPD | NÉO / PRO ROM / HMA | ● | 31 |
| 9685 | GRANDFRESNOY ZAC Le Clos Housard | GNAT Aurélien (COLL) | OPD | PRO / ROM MA | ● | 32 |
| 9333 | GRANDVILLIERS Espace Chante Reine | CAYOL Nicolas (Inrap) | OPD | MA | ● | 33 |
| 9491 | HONDAINVILLE Le Parc | DUCROCQ Thierry (Inrap) | OPD | <i>Négatif</i> | ● | 34 |
| 9378 | LACHELLE Le Chemin d'Amiens | MARÉCHAL Denis (Inrap) | OPD | | ● | 35 |
| 9362 | LACHELLE Les Roulettes - Les Carrières | MARÉCHAL Denis (Inrap) | OPD | NÉO ROM | ● | 36 |
| 9461 | LACROIX-SAINT-OUEN Les Jardins - tranche 1 | MALRAIN François (Inrap) | OPD | FER | ● | 37 |
| 9490 | LONGUEIL-ANNEL Rue de la Mairie | DERBOIS Martine (Inrap) | OPD | ROM / HMA MA / MOD | ● | 38 |
| 9475 | MÉRU 28 rue Théodore Gérard | KIEFER David (Inrap) | OPD | MOD | ● | 39 |
| 9429 | MÉRU ZAC de la Nouvelle France - 2 ^e tranche | DERBOIS Martine (Inrap) | OPD | FER HMA | ● | 40 |
| 9467 | MONTATAIRE Avenue du 19 mars 1962 | FRIBOULET Muriel (Inrap) | OPD | <i>Négatif</i> | ● | 41 |
| 9468 | MONTATAIRE Les Tertres | FRIBOULET Muriel (Inrap) | OPD | FER ROM | ● | 42 |
| 9423 | NANTEUIL-LE-HAUDOIN Rue Gambetta | BERNARD Jean-Louis (Inrap) | OPD | MOD | ● | 43 |
| 9422 | NANTEUIL-LE-HAUDOIN Rue des Pavillons | BERNARD Jean-Louis (Inrap) | OPD | MOD | ● | 44 |
| 9417 | NANTEUIL-LE-HAUDOIN 1 rue du Puisseau | DERBOIS Martine (Inrap) | OPD | CONT | ● | 45 |
| 9546 | NANTEUIL-LE-HAUDOIN Station d'épuration | GNAT Aurélien (COLL) | OPD | MA | ● | 46 |
| 9372 | NANTEUIL-LE-HAUDOIN ZAC du Bois Fournier - La Grange aux Moines | DERBOIS Martine (Inrap) | OPD | NÉO FER | ● | 47 |
| 9406 | NANTEUIL-LE-HAUDOIN ZAC du Chemin de Paris - La remise Charles Lejeune | LASCOUR Vincent (Inrap) | OPD | BRO / FER ROM | ● | 48 |

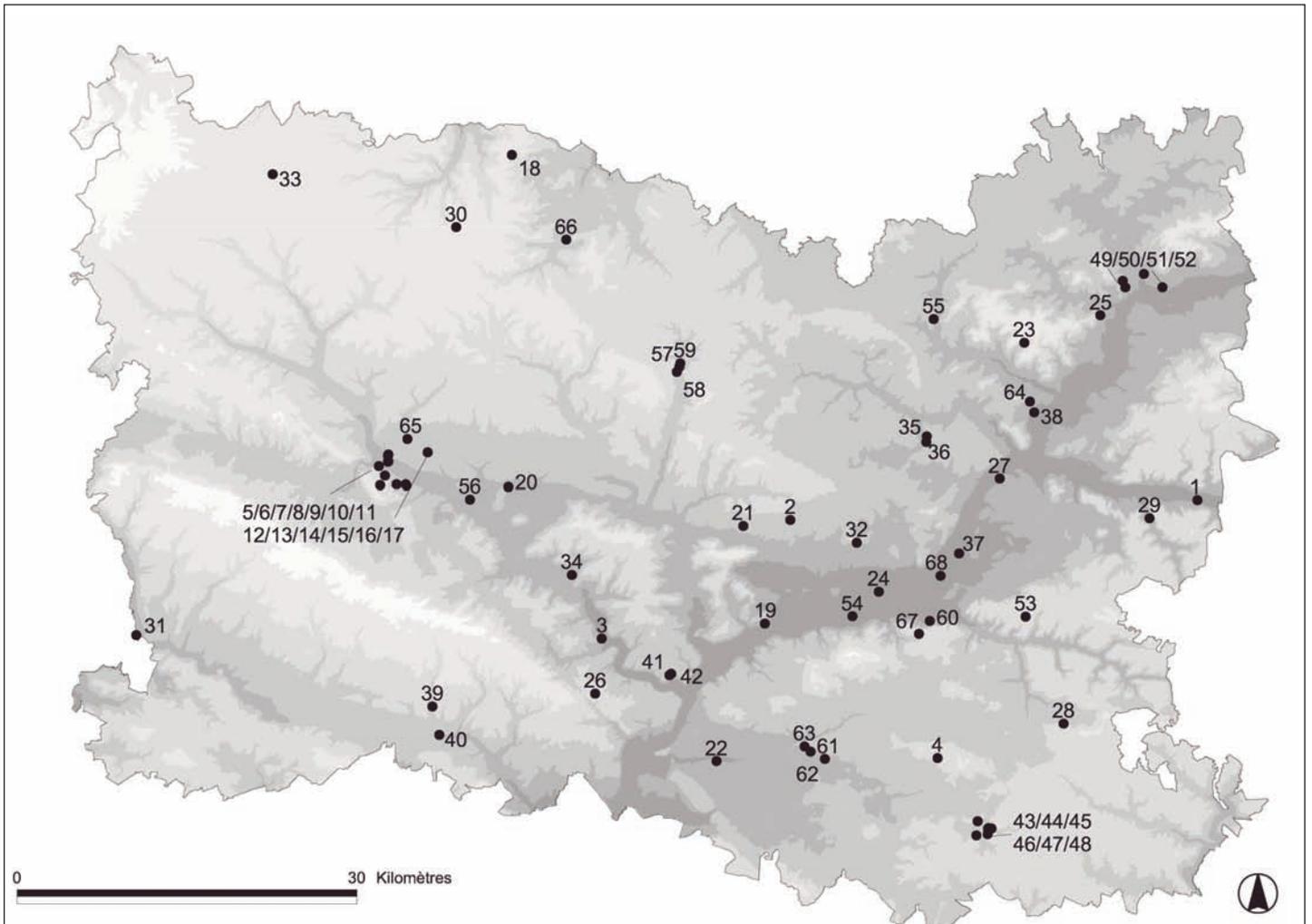
| N° de site | Commune / Lieu-dit | Responsable (organisme) | Nature de l'op. | Époque | Rapport reçu | Réf. carte |
|------------|--|------------------------------|-----------------|-------------------------|--------------|------------|
| 9344 | NOYON Au-dessus du Jonquoy | DESFORGES Jean-David (COLL) | OPD | CONT | ● | 49 |
| 9517 | NOYON La Haie du Juda | DULAUROY-LYNCH Hélène (COLL) | OPD | <i>Négatif</i> | ● | 50 |
| 9485 | NOYON Hameau de Maigremont | DULAUROY-LYNCH Hélène (COLL) | OPD | ROM CONT | ● | 51 |
| 9569 | NOYON 5 rue de Grèce | DULAUROY-LYNCH Hélène (COLL) | OPD | MA / MOD CONT | | 52 |
| 9500 | ORROUY* Champliey | DI STEPHANO Giovanni (AUTR) | SD | ROM | | 53 |
| 9445 | PONTPOINT Les Près de l'Église | JOSEPH Frédéric (Inrap) | OPD | | ● | 54 |
| 9530 | RESSONS-SUR-MATZ Le Clos des Mailles | DERBOIS Martine (Inrap) | OPD | MA / MOD CONT | ● | 55 |
| 9413 | ROCHY-CONDÉ Allée des Minotiers | DERBOIS Martine (Inrap) | OPD | <i>Négatif</i> | ● | 56 |
| 9332 | SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE Angle des rues de Plainval et du Banc Saint-Pierre | HÉBERT Sébastien (Inrap) | OPD | <i>Négatif</i> | ● | 57 |
| 9479 | SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE Rue de Plainval | MALRAIN François (Inrap) | F | FER CONT | | 58 |
| 9359 | SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE 2bis rue Valentin-Légrand | HÉBERT Sébastien (Inrap) | OPD | <i>Négatif</i> | ● | 59 |
| 9481 | SAINT-VAAST-DE-LONGMONT Voirie du Saint-Sacrement | KIEFER DAVID (Inrap) | OPD | ROM MA | ● | 60 |
| 9368 | SENLIS Chemin des Rouliers | BERTIN Patrice (Inrap) | OPD | CONT | ● | 61 |
| 9496 | SENLIS Musée municipal d'Art et d'Archéologie | GNAT Aurélien (COLL) | SD | ROM MA | | 62 |
| 9379 | SENLIS 12 rue Saint-Étienne | LEGROS Vincent (SRA) | SD | MA MOD | | 63 |
| 9404 | THOUROTTE ZAC du Gros Grelot - tranche 3 | FRIBOULET Muriel (Inrap) | F | BRO FER | ● | 64 |
| 9486 | TILLÉ Aérodrome sud - Aérodrome nord | BOUNIOL Laëticia (COLL) | OPD | FER ROM | ● | 65 |
| 9449 | VENDUIL-CAPLY Les Marmousets | PITON Daniel (BÉN) | FP | HMA | ● | 66 |
| 9480 | VERBERIE Le Buisson Campin | AUDOUZE Françoise (UNIV) | FP | PAL | ● | 67 |
| 9513 | VERBERIE Les longues Raies | MARÉCHAL Denis (Inrap) | OPD | BRO / FER ROM / CONT | ● | 68 |

PICARDIE
OISE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Carte des opérations autorisées

2 0 0 8



ÂGE DU FER

ATTICHY

ÉPOQUE ROMAINE

Le Buissonnet - secteur 2 - tranche 3

Vingt tranchées et fenêtres ont été réalisées dans le cadre d'un diagnostic préalable à l'exploitation d'une carrière de granulats qui couvrira à terme près de 43 ha.

Le secteur 1, localisé à l'ouest (75 750 m²) et sondé en 2005, avait déjà livré des structures laténiennes et antiques. La première partie du secteur 2 (170 000 m²) avait également révélé, lors du diagnostic de 2007, les vestiges domestiques et funéraires d'une occupation de La Tène C et les restes d'une occupation romaine débutant à la période augustéenne et se poursuivant jusqu'au Bas-Empire.

L'opération concerne la seconde partie du secteur 2 (131 575 m²). La densité des vestiges mis au jour est moyenne. L'occupation du site à La Tène C est confirmée dans la partie nord de l'emprise par la présence de tronçons de fossés, d'une vingtaine de fosses et de deux bâtiments, tandis que l'occupation romaine se poursuit dans la partie sud, principalement sous la forme de tronçons de fossés.

FRIBOULET Muriel (Inrap, AOROC-UMR 8546
CNRS-ENS)

NÉOLITHIQUE

AVRIGNY

ÉPOQUE ROMAINE

ÂGE DU FER

La Grande Pièce de Labbé

Le projet d'aménagement d'une plate-forme logistique est à l'origine du diagnostic archéologique. L'opération s'est déroulée du 28 février au 15 mars 2008 et concerne une surface de 24 ha en contexte de plateau. Plusieurs traces d'occupations diachroniques ont été repérées.

L'occupation la plus ancienne est constituée de fosses qu'il est possible de dater du Néolithique récent/final grâce à la présence d'un mobilier lithique abondant. À proximité de ces fosses, les tranchées ont livré des traces d'une occupation du début du second âge du Fer. Parmi ces structures se distingue une fosse de morphologie particulière comprenant un important mobilier céramique caractéristique de cette période. De forme oblongue, cette fosse a livré un ensemble de tessons décorés pour certains à la barbotine et ayant subi un traitement thermique, tessons associés à quelques restes humains incinérés.

Cette fosse semble localisée dans une zone de bâti où plusieurs autres structures fossoyées ont été repérées. Une deuxième zone d'occupation a été identifiée. Elle concerne une occupation de La Tène finale qui se prolonge durant le I^{er} et II^e siècle de n. è. Insérée dans un système d'enclos (fig.), cette occupation présente une zone d'habitat présentant une assez forte variabilité de structures archéologiques (bâtiment, cave, palissade, four ? et diverses fosses).

Une troisième et dernière occupation archéologique a pu être détectée à la limite de l'emprise sondée. Il s'agit probablement de la périphérie d'une occupation qu'il est possible de dater de La Tène ancienne.

CAYOL Nicolas (Inrap)

Un diagnostic a concerné un peu plus d'un hectare d'un replat du bas de versant de la vallée du Thérain. La remontée de la nappe phréatique a conduit à la mise en place d'un sol de marais recouvert ensuite par des colluvions.

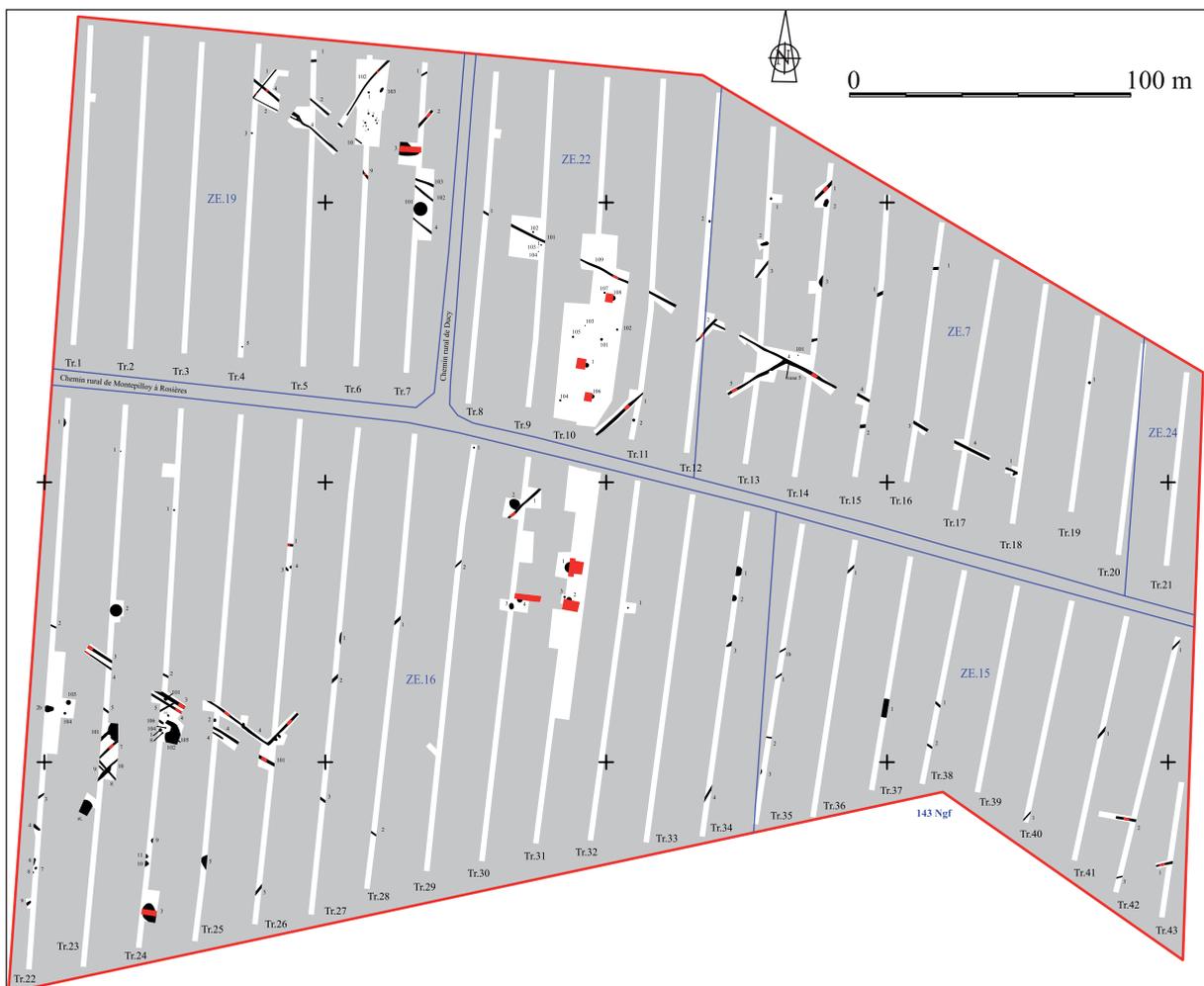
Quelques fossés historiques ont été repérés, mais la découverte la plus pertinente consiste en deux concentrations de vestiges mésolithiques. Les artefacts se placent à l'interface du substrat anté-holocène et du sol de marais.

Ils sont globalement en place malgré une certaine bioturbation. Des os brûlés et des couronnes dentaires de molaires de suidés sont préservés. Le débitage témoigne d'un style de Coincy typique. L'une des concentrations a livré quatre segments qui orientent l'attribution vers le Beuronien à segment bien daté à Hangest-sur-Somme, Saleux et Warluis entre 9100 et 8700 BP.

DUCROCQ Thierry (Inrap, UMR 8018)

Une opération de diagnostic a été prescrite sur l'emprise d'une future carrière de sable localisée au nord de la commune de Baron. Les tranchées et fenêtres réalisées dans le cadre de ce diagnostic représentent une reconnaissance de 12 % de la surface de l'emprise concernée, soit 109 100 m². Les vestiges mis au jour appartiennent à une occupation agricole de la fin de La Tène ancienne (La Tène B1, milieu du IV^e siècle av. n. è.).

Ils se concentrent essentiellement dans la moitié occidentale de l'emprise. Un bâtiment sur huit poteaux, les restes possibles de plusieurs autres, une batterie de silos et quelques fossés d'extraction se répartissent de part et d'autre des fossés de deux enclos quadrangulaires, l'un au nord, le second au sud. Certains de ces fossés ont été doublés ou remaniés au cours de l'occupation. Entre trois concentrations de structures et les fossés orientés nord-



Baron « Le Terrier de la Herse - La Plaine de Beaulieu-le-Neuf ». Plan des sondages (S. Beaujard, Inrap)

ouest/sud-est, une aire de plus de 200 m de largeur ne comporte que de rares vestiges. Il est probable que cet ensemble mis au jour se situe en périphérie d'un habitat localisé à quelques dizaines de mètres au nord, en dehors de l'emprise, sur le sommet du plateau, comme le suggère la présence du seul bâtiment complet conservé dans la zone septentrionale, pourtant la plus érodée. Cette organisation répond bien à ce que l'on connaît des établissements de la fin de La Tène ancienne, qui

comportent souvent en périphérie de l'enclos domestique des petits groupes de silos ou des greniers, à proximité des lieux de productions agricoles. Cette relative dispersion des structures de conservation est sans doute facilitée par les repères spatiaux que constituent les réseaux de fossés qui se généralisent à cette période, pour des raisons techniques mais sans doute aussi sociales.

FRIBOULET Muriel (Inrap, AOROC-UMR 8546)

MOYEN ÂGE

BEAUVAIS

Abors de la Cathédrale Saint-Pierre

Cette opération, menée durant un mois et demi (mai-juin 2008), fait suite à un premier diagnostic (8784), effectué en 2005 (Fémolant, *BSR 2005*, p.52-53), dont l'objectif était de localiser et relever les vestiges d'une chapelle, mise au jour partiellement à partir de 1972 dans le cadre d'une fouille programmée, dirigée de 1965 à 1985 par É. Chami, qui touchait plus largement la Basse-Œuvre et ses abords immédiats - et à un second (9224), réalisé en 2007 (Lefèvre, *BSR 2007*, p.68-69), qui permit de déterminer, sur l'emprise du projet, l'épaisseur des niveaux archéologiques non touchés par la fouille ancienne. Ces premiers résultats ont entraîné quelques modifications au projet visant à minimiser les atteintes au sol.

L'aménagement, conçu par l'Architecte en chef des Monuments historiques, É. Poncelet, consiste en la requalification et la valorisation des abords de la cathédrale de Beauvais, sur près de 10 000 m² (reconstruction d'une partie de l'élévation ou matérialisation au sol de vestiges disparus du paysage urbain actuel...).

La stratigraphie du secteur se caractérise par la présence de niveaux gallo-romains (bâtiment avec hypocauste), la plupart identifiés entre 1965 et 1985, et ponctuellement redécouverts au cours de notre chantier, scellés par d'importants dépôts de « terres noires ». La plupart des vestiges rencontrés au cours de notre opération se placent au sein de ces horizons.

Le mur parallèle au bas-côté sud de la Basse-Œuvre (XI^e siècle - 1^{ère} moitié ?)

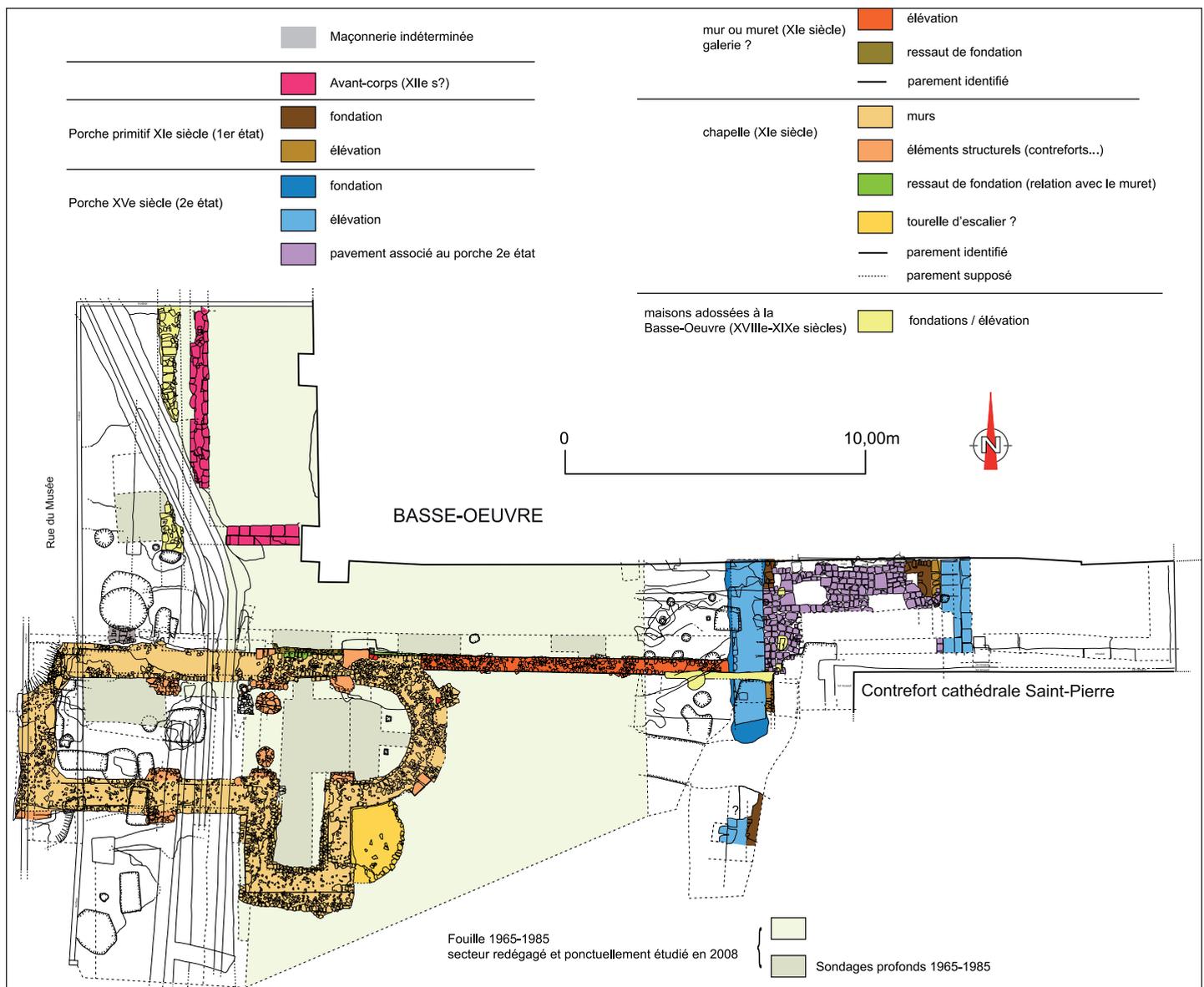
Un mur, parallèle au bas-côté sud de la Basse-Œuvre, à 3 m environ de ce dernier, a été dégagé sur une longueur de près de 10 m. En élévation, cette maçonnerie présente une largeur de 0,50 m environ et se compose exclusivement de pierres de taille calcaires calibrées de petit appareil de tradition antique (pastoureaux) liées au mortier. Le mode de construction est parfaitement comparable à celui de la Basse-Œuvre, une des églises qui composait le groupe cathédral, généralement datée de la fin du X^e ou de la 1^{ère} moitié du XI^e siècle. La fondation de ce mur latéral, légèrement débordante, est constituée de blocs calcaires et de craie ainsi que de quelques *tegulae*. Peu de données nous permettent d'établir la nature de cette structure. S'agit-il d'un simple muret ou celui d'une galerie adossée à la Basse-Œuvre ? L'essentiel de la face externe du bas-côté ayant été très largement restauré, aucun indice ne permet d'identifier d'éventuelles traces témoignant de l'existence d'une telle galerie. Le ressaut de fondation du

mur latéral est scellé par un dépôt de « terres noires » dont la surface est indurée et légèrement empierrée. Il constitue le premier niveau de sol propre à l'espace compris entre ce mur et le bas-côté de la Basse-Œuvre. Les sédiments sus-jacents sont généralement très fins, parfaitement homogène, et surtout de couleur grise, probablement hydro-morphe, identiques aux dépôts postérieurs qui scellent les recharges de voiries. Cette donnée est essentielle puisqu'elle paraît démontrer l'absence, au moins à cette période, d'une toiture et par conséquent de l'existence d'une galerie/portique. Le mur latéral conserve la trace de plusieurs phases de reconstruction qu'il faut sans doute mettre en relation avec les niveaux d'incendies et de mortiers observés qui s'intercalent entre les horizons gris. Plusieurs de ces couches comportaient des morceaux de vitraux de couleurs variées (généralement jaune, vert, blanc ou rouge). Précisons ici qu'une couche d'incendie, pouvant dater de la fin de la 1^{ère} moitié du XI^e siècle, appréhendée sur une petite surface devant la façade occidentale de la Basse-Œuvre, a livré plusieurs dizaines de fragments de ce type. L'extrémité ouest du mur latéral n'a pas été clairement reconnue. Nous verrons que la chapelle, construite un peu plus tard, s'appuie en partie sur son arasement dissimulant ainsi les dispositions primitives de ce dernier. Il communiquait peut-être avec le narthex qui s'élevait devant la façade occidentale de la Basse-Œuvre. À l'est, le mur latéral devait s'interrompre devant un porche que nous évoquerons ensuite. Nos investigations n'ont pas permis d'établir la présence du prolongement du mur latéral, à l'est, au-delà de ce porche, compte tenu de la construction du contrefort de la cathédrale gothique et surtout du creusement de sa tranchée de fondation qui entraînent la disparition des niveaux archéologiques préexistants.

La construction de ce mur latéral n'a pu être mise en relation avec celle de la Basse-Œuvre. Précisons ici que la nature du projet d'aménagement ne nous a pas donné l'occasion de recueillir d'informations relatives à la construction de ce sanctuaire. Selon les données de É. Chami, celui-ci aurait été édifié immédiatement après, au cours de la 1^{ère} moitié du XI^e siècle. La couche qui scelle la destruction du mur latéral est un dépôt de terre gris daté par du XIII^e siècle.

Porte et porche (?) sur le bas-côté sud de la Basse-Œuvre (1^{ère} moitié du XI^e siècle ?)

Quelques indices (piédroit...) permettent d'établir l'existence d'une porte percée dans le bas-côté sud de la



Beauvais « Abords de la Cathédrale Saint-Pierre ». Plan des vestiges (S. Lefèvre, SA de Beauvais)

Basse-Œuvre. Elle faisait le pendant à l'ouverture encore visible sur le bas-côté nord. Cette porte sud était dotée à l'extérieur d'un avant-corps, probablement un porche, large de près de 5,00 m dont les fondations et quelques assises de l'élévation ont été réutilisées lors de la reconstruction de cette structure au cours du XIII^e siècle. L'absence de dépôt hydromorphe suppose ici l'existence d'un toit. Les murs sont constitués de pastoureaux liés à un mortier sableux beige, assez foncé et disposés en assises régulières, tout à fait comparable au mur latéral de la Basse-Œuvre évoqué plus haut. La présence du mur appartenant au porche gothique sur l'emplacement du contact entre ces deux entités n'a pas permis de déterminer leur relation.

Néanmoins, l'altitude des ressauts de fondation est grossièrement identique. De plus, les séquences stratigraphiques reconnues à l'intérieur de ces deux espaces paraissent assez similaires. Les deux structures furent, par conséquent, vraisemblablement édifiées conjointement dans la 1^{ère} moitié du XI^e siècle. La destruction intervint aussi simultanément dans le courant du XIII^e siècle.

La chapelle (2^{nde} moitié du XI^e siècle ?)

Cette nouvelle investigation a permis de compléter le plan de la chapelle qui n'était reconnu jusque là que partiellement. Celle-ci est formée d'un vaisseau rectangulaire

régulièrement orienté constitué d'une nef d'une seule travée suivie d'un chœur terminé par une abside semi-circulaire. Ce sanctuaire est de petite dimension puisqu'il atteint seulement un peu plus de 13 m de long hors oeuvre pour moins de 6 m de large. Au sud, il est doté d'une pièce annexe qui s'ouvre à l'extrémité de la nef à l'entrée du chœur (2,90 m x 3,30 m). Cette partie de l'édifice peut correspondre à une chapelle latérale plutôt qu'à un bras de transept.

Les murs atteignent une épaisseur moyenne de 0,75 m en élévation. Les parements sont constitués exclusivement de pierres cubiques calibrées de tradition antique (pastoureaux) liés à un mortier beige assez sableux et disposés en assise régulière. Plusieurs édifices religieux, de Beauvais ou de la région proche, encore en élévation ou découverts en fouille, présentent ce type d'architecture (La Basse-Œuvre, collégiale Saint-Barthélemy, églises paroissiales de Notre-Dame du Thil, Saint-Pierre de Troissereux ...). La découverte de fragments d'enduits peints dans des contextes en relation avec l'occupation de l'édifice suppose la présence de ce type de revêtement sur les murs. L'élévation repose sur une fondation débordante large de 1,10 m et d'une profondeur de près de 1,00 m qui se compose de moellons calcaires essentiel-

lement, de quelques *tegulae* et de silex, liés à un mortier beige/jaune. Les murs de la « chapelle latérale » présentent une largeur en fondation plus importante puisqu'elle atteint 1,50 m environ tandis que l'élévation à cet endroit n'excède pas non plus 0,80 m. Cette donnée permet de présumer de la présence d'une partie plus haute à cet endroit, peut-être d'un clocher ?

Les murs de cet édifice (nef et chœur et chevet), exceptés ceux de la « chapelle latérale », sont épaulés de contreforts peu saillants, probablement plats. Plusieurs données permettent de supposer qu'en élévation, ceux-ci devaient présenter une largeur de 0,90 m et une épaisseur contre les murs de 0,15 à 0,20 m. À l'intérieur de l'édifice, plusieurs bases de supports verticaux engagés dans les murs, souvent symétriques aux contreforts extérieurs, ont été identifiées. Il est difficile d'en définir la nature et de conclure quant à la présence ou non d'une voûte : contreforts intérieurs, pilastres, retombées d'arcs doubleaux transversaux (voûte en berceau ou d'arêtes), ou d'arcs étrésillons (absence de voûte) ? Deux fondations circulaires appareillées (colonnes isolées) se faisant face, placées devant deux supports engagés, ont été mises au jour à l'extrémité de la nef, à l'entrée du chœur. Une colonnette engagée a également été repérée dans le mur sud de la nef en avant de la retombée qui délimite la nef et le chœur. Un élément lapidaire similaire a été ramassé dans le comblement de la tranchée liée à la mise en place des réseaux eau/gaz, au dessus du mur nord de la nef, face à la colonnette encore en place. Ces quelques éléments architecturaux témoignent d'un certain raffinement de l'édifice.

Les tranchées de fondation liées à l'édification de la chapelle ont été généralement difficiles à identifier. Néanmoins, il est bien établi que celles-ci furent creusées à partir d'un niveau de « terres noires ». Le mobilier le plus récent, collecté au sein de cette couche remonte au XI^e siècle. La stratigraphie démontre clairement que la construction de la chapelle intervint après celle du mur parallèle au bas-côté de la Basse-Œuvre. Il est bien établi que le creusement de la tranchée de fondation relative à l'édification de la chapelle perce plusieurs niveaux d'occupation de ce mur latéral. Une partie du chevet et du chœur de la chapelle repose d'ailleurs sur ce dernier qui était alors, au moins à cet endroit, en grande partie arasé ; sur son ressaut de fondation s'appuie en effet celui de la chapelle. Ici enfin, l'absence de tranchée de fondation relative à la chapelle confirme qu'elle a bien été construite sur l'arasement du mur latéral.

Les niveaux liés à l'occupation de l'édifice sont très minces. Ils sont absents ou presque à l'intérieur et très peu épais à l'extérieur. Un massif maçonné, construit au cours d'une seconde phase, a été reconnu à l'angle formé par le chevet et la chapelle latérale. Il est également composé de petites pierres calibrées calcaires en parement et d'un blocage constitué de déchets de taille principalement. Il peut s'agir, comme le proposa É. Chami, de la fondation d'une tourelle d'escalier dont l'existence confirmerait l'hypothèse d'une partie haute à la chapelle latérale (clocher ?).

On ignore la destination précise de ce sanctuaire qui n'apparaît pas dans les sources écrites. S'agit-il d'une construction temporaire ? É. Chami supposa qu'il pouvait s'agir d'une église reliquaire. Cette interprétation repose sur la découverte dans l'abside de deux petites excavations



Beauvais « Abors de la Cathédrale Saint-Pierre ». Vue depuis le haut de la cathédrale, au centre le chantier archéologique, à droite la Basse-Œuvre et au fond le châtelet d'entrée de l'ancien Palais Épiscopal (S. Lefèvre, SA de Beauvais)

quadrangulaires, - 0,16 m x 0,20 m - (fosses reliquaires ?), fermées par une couche de mortier similaire à celui utilisé pour la construction de l'édifice. De nombreux fragments d'enduits peints, des débris d'une fiole de verre incomplète (ampoule d'huile-reliquaire ?), des tessons de céramique peinte, un morceau de vitrail, des ossements de porcs, ainsi que cinq monnaies de Hervé, évêque de Beauvais (986-998), émises après sa mort, y furent collectés. Une fosse quadrangulaire, peu profonde, tout à fait comparable aux deux autres, a été reconnue à l'angle formé par le contrefort externe et l'extrémité nord de l'abside. Sa présence permet de supposer que ces trois excavations correspondent peut-être à certains des trous des poteaux des échafaudages mis en place lors de l'édification de l'édifice. Elle ne remet pas totalement en doute l'idée de voir dans les deux fosses de l'abside des « dépôts reliquaires », même si une partie du mobilier paraît plutôt issu du chantier de construction de la chapelle que révélatrice d'une pratique liturgique liée « à la consécration de l'autel ». La présence de plusieurs monnaies suppose malgré tout un acte volontaire. Peut-être faut-il privilégier l'hypothèse de « dépôts de fondation » ?

L'arasement des maçonneries est scellé par un dépôt de mortier homogène issu de la destruction et/ou du démontage des murs (0,13 / 0,14 m d'épaisseur). Il s'appuie contre le niveau d'occupation extérieur de la chapelle. Ce dernier correspond à un horizon de « terres noires » qui scelle le ressaut de fondation de l'édifice. Le même dépôt de mortier est ponctuellement présent à l'intérieur de la nef et repose sur l'horizon de « terres noires » le plus haut dont la dépose paraît antérieure à la construction de l'édifice. Aucun sol construit n'a été identifié à l'intérieur de la chapelle. Néanmoins, plusieurs fragments de dalles calcaires ont été collectés dans les niveaux associés à la destruction de la chapelle. De plus, quelques lambeaux d'une semelle de fondation d'un probable dallage ont également été repérés à l'intérieur. Aucune donnée n'est venue corroborer l'hypothèse formulée par É. Chami selon laquelle la chapelle fut détruite par un incendie. Aucune trace de chauffe sur les murs, aucun niveau rubéfié ni charbonneux n'a été identifié. Les données stratigraphiques

phiques démontrent au contraire une destruction méthodique et probablement volontaire du bâtiment (récupération du dallage avant celle des murs de la nef). Les dernières maçonneries de l'édifice, les fondations le plus souvent, furent ensuite scellées par des dépôts successifs qui s'apparentent principalement à des niveaux de voirie entre lesquels s'intercalent notamment des dépôts de mortiers qui témoignent de la construction / destruction de constructions proches (Basse-Œuvre, mur latéral, narthex...). Le dépôt immédiatement sus-jacent à la destruction est de couleur grise, parfaitement homogène (hydromorphe ?). Il contient du mobilier céramique du XII^e siècle.

Le narthex, contemporain de la construction de la Basse-Œuvre, reconnu entre 1965 à 1985, n'a pas été remis au jour. En revanche, le porche construit au XI^e siècle, devant la façade occidentale de la Basse-Œuvre, a été dégagé de nouveau. Il apparaît sur le plan Gaignières, daté de 1692, qui montre dans le détail la topographie du quartier épiscopal à cette époque.

Le porche gothique et les maisons modernes à contemporaines (XIII^e-XIX^e siècles)

L'ouverture gothique actuelle se prolongeait à l'extérieur par une avancée, dont les murs s'appuyaient sur les vestiges du porche primitif. Cet ouvrage fut construit, selon les données recueillies, dans le courant du XII^e siècle. Ses dimensions précises n'ont pu être évaluées puisque les murs sont atteints par des excavations postérieures. Le niveau de circulation intérieur de ce probable porche était constitué de blocs de grès disposés assez régulièrement. La plupart de ces pavés paraissent avoir subi un incendie, peut-être à celui de 1225. Le porche gothique, qui apparaît sur une vue cavalière de la ville dressée en 1692 (plan Gaignières), a été détruit lors de la construction de plusieurs maisons d'habitation qui vinrent s'adosser contre le bas-côté sud de la Basse-Œuvre au cours des XVIII^e - XIX^e siècles et dont une partie des fondations a été identifiée au cours de l'opération.

LEFÈVRE Sébastien (SA de Beauvais)

MOYEN ÂGE

BEAUVAIS

MODERNE

Abords de la Cathédrale - Le Cloître

Les divers aménagements prévus par l'Architecte en chef des Monuments historiques dans la Salle du Chapitre du cloître de la cathédrale de Beauvais (dépose du pavement, évacuation des eaux pluviales...) ont nécessité la réalisation de plusieurs sondages archéologiques de profondeurs variables totalisant une superficie de 130,67 m².

Le cloître encore visible remonte au milieu du XIV^e siècle, mais un texte de cette période permet de supposer la présence d'un aménagement de même nature plus ancien. Rien ne rapporte en revanche l'existence d'un espace claustral contemporain de la cathédrale romane, la Basse-Œuvre dont des parties importantes sont encore en élévation (fin X^e -XI^e siècles).

Le cloître demeure clos de murs mais les galeries ne subsistent que sur le côté sud. Elle s'adosse contre le bas-côté nord de la Basse-Œuvre, et partiellement sur le côté est, elle s'appuie sur un mur dont une partie homogène possède un appareillage régulier de pierres cubiques (X^e-XII^e siècles ?). Sur cette partie, la galerie basse du cloître se prolonge par une salle voûtée quadrangulaire, surmontée d'un étage, qui rompt la régularité du couloir. Ce bâtiment fut construit au XVI^e siècle, à la même époque que le bras nord du transept de la cathédrale gothique. C'est dans la salle basse de ce bâtiment, désignée sous le nom de Salle du Chapitre, que la plupart des sondages ont été ouverts. À l'ouest, le cloître est circonscrit par la salle Saint-Pierre construite en petit appareil (XI^e-XII^e siècles ?). Au nord, il est délimité par un simple mur dont une partie (liée à la salle Saint-Pierre), également en petit appareil, peut remonter aussi aux XI^e-XII^e siècles.

Le décapage de surface et quelques sondages plus profonds ont permis de mettre au jour des vestiges appartenant au cloître gothique, détruits dans le courant du XVI^e siècle lors de la construction de la Salle du Chapitre:

prolongement vers le nord de l'aile orientale, petite portion du mur bahut de la galerie septentrionale... Quelques lambeaux d'un pavement, datable de la fin du XIII^e ou du début du XIV^e siècle, ont également été dégagés. Celui-ci correspond au niveau de circulation de la galerie orientale dans son état antérieur à la construction de la Salle du Chapitre au XVI^e siècle. Notre intervention, en plus de reconnaître la nature des fondations de la Salle du Chapitre a permis d'identifier les traces d'une cloison, munie d'une porte, qui suppose une partition de la salle en deux pièces de dimensions égales. Cette cloison était aménagée dans le prolongement de la retombée de la culée du transept de la cathédrale gothique qui constituait alors une portion du mur latéral externe de l'aile orientale du cloître. Il semble que cette cloison puisse être contemporaine de la construction de la Salle du Chapitre. Avec celle-ci, l'aile orientale du cloître prenait encore au moins au XV^e siècle la forme d'une galerie continue reprenant les mêmes proportions que la précédente.

Plusieurs sépultures ont également été repérées lors de notre intervention. Deux, d'entre-elles sont des tombes construites qui furent mises en place avant la construction de la Salle du Chapitre comme en témoigne ladécouverte d'un pot à encens des XIII^e -XIV^e siècles scellé sur le couvercle de l'une d'elles. Une de ces sépultures a été dégagée dans la galerie orientale du cloître et l'autre dans l'une des annexes adossées au transept nord de la Basse-Œuvre (XI^e siècle) qui était encore en élévation à cette époque. De nouvelles inhumations furent déposées après l'édification de la Salle du Chapitre, sans doute jusqu'au XVIII^e siècle.

Le mur latéral extérieur de l'aile orientale du cloître, antérieur à la construction de la Salle du Chapitre, a été mis au jour sur plus de 9 m de long. Large de 0,80 m, il présente un appareillage régulier de pierres calcaires

cubiques. Cette structure se place dans le prolongement d'une portion de mur encore en élévation au mode de construction parfaitement comparable et qui appartient au mur latéral de la galerie orientale qui subsiste. Le plan de fouilles anciennes, dirigées par É. Chami, entre 1965 et 1985, permet de supposer que ce mur appartient aux bâtiments annexes qui étaient adossés au mur occidental du bras de transept nord de la Basse-Œuvre (Etat II) construits dans la seconde moitié du XI^e siècle. Le prolongement de ce mur, au-delà de l'emprise supposée de ces annexes, dont le plan était jusque là, en grande partie, restitué par symétrie selon la disposition des vestiges découverts sur le versant sud de la Basse-Œuvre, laisse supposer l'existence de ce côté d'autres constructions en enfilade. La découverte d'un mur dans la Salle du Chapitre,

perpendiculaire au précédent, confirme cette idée. Celui-ci, de même facture, délimite un espace intérieur au sud et extérieur au nord. Il a été reconnu à l'extérieur de la Salle du Chapitre, à l'est, à proximité du portail nord du transept de la cathédrale gothique.

Il ressort de ces données que la cour du cloître gothique est environnée par une série de bâtiments précoces, XI^e siècle, dont la présence paraît indiquer l'existence d'un espace claustral dès l'époque romane et plus précisément, d'après plusieurs observations qui ne seront pas exposées ici, d'un cloître canonial à galeries, aménagement assez exceptionnel pour cette période.

LEFÈVRE Sébastien (SA de Beauvais)

BEAUVAIS

Agel II - Rue de la Procession - Rue Binet

L'extension du lotissement aménagé sur l'ancien site de la caserne Agel, a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique. La zone à évaluer se situe à proximité d'interventions déjà effectuées en 2002 et 2006 qui ont révélé la présence de vestiges archéologiques allant de l'antiquité à la période Moderne. De plus, des indices d'une occupation antique (ateliers de potiers) avaient été reconnus en 1983 par G.-P. Woimant.

Quatorze tranchées linéaires ont été réalisées sur le site d'une superficie totale de 19 209 m². L'ensemble de ces sondages a révélé la présence de remblais importants notamment sur la partie ouest du site et qui sont sans doute liés à l'aménagement de la caserne Agel au début du XX^e siècle.

À l'issue de cette opération, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour. Cependant, des couches d'argile panachées du Barrémien ont pu être repérées et sont à mettre en relation avec la présence avec les fours de potiers du I^{er} siècle reconnus par G.-P. Woimant lors de la construction des lotissements situés à proximité de la zone d'intervention.

BOUNIOL Laëticia (SA de Beauvais)

ÉPOQUE ROMAINE

BEAUVAIS

MODERNE

MOYEN ÂGE

Angles des rues de Paris et Lavoisier

Cette intervention archéologique, accomplie au mois de juin 2008, vient compléter deux autres opérations effectuées sur la Maladrerie Saint-Lazare. Les deux premières ont été menées pendant l'hiver 2002-2003 et en 2006 sur l'emprise du projet de réhabilitation du site (tranche 1). La seconde a débuté en mars 2008 sur la tranche 2.

L'espace qui a été ainsi sondé couvre 15 120 m². Seize tranchées de sondage, représentant une superficie d'environ 1 880 m², ont été réalisées sur l'emprise totale du site.

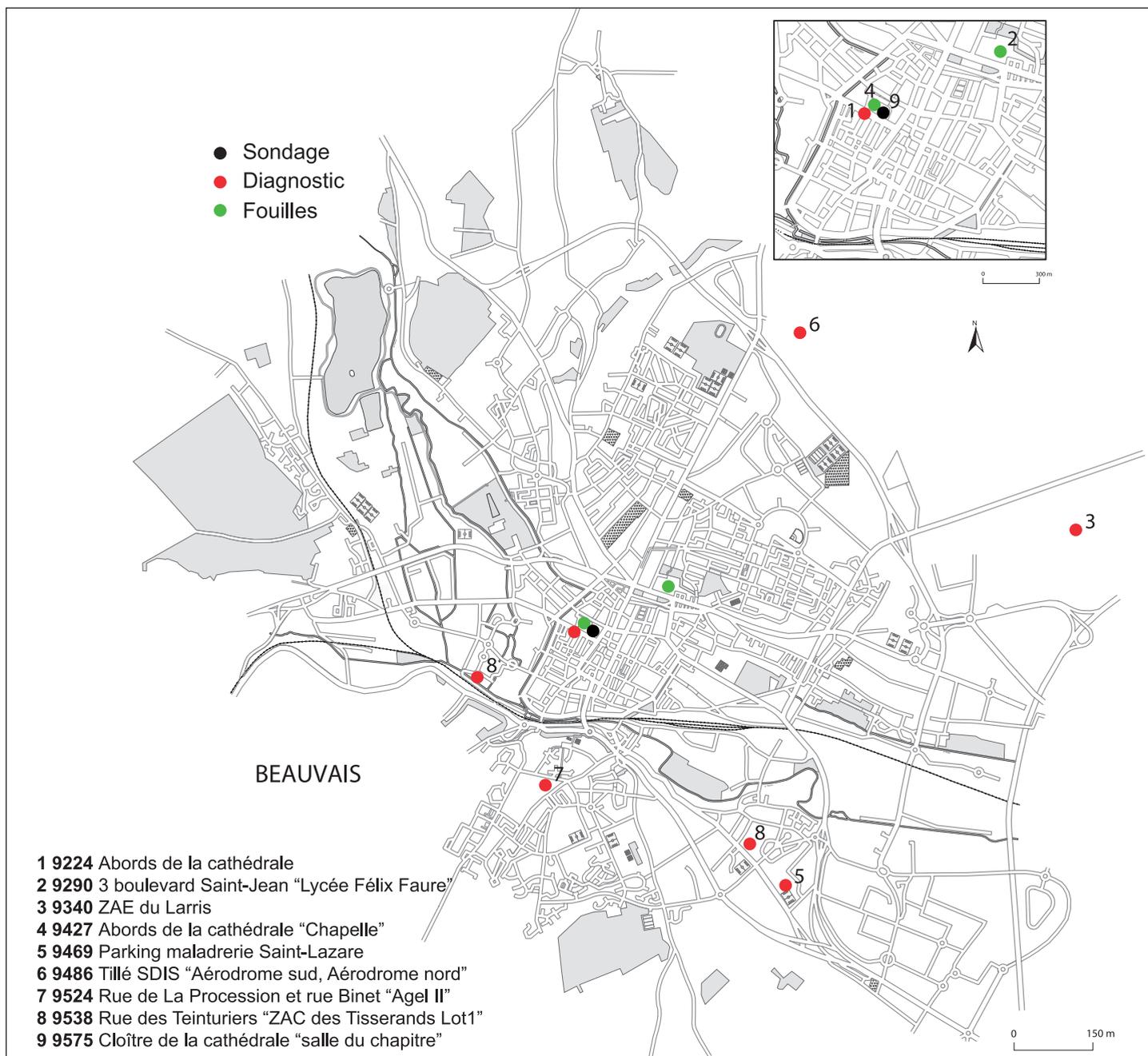
Trois structures fossoyées ont été repérées au décapage. La première, correspondant probablement à une fosse, mesurant 0,87 m de long pour 0,80 m de large et 0,35 m de profondeur. Son comblement hétérogène était constitué de limon brun, de moellons de craie et de tuileaux. Un mobilier d'époque Moderne a été récolté, soit deux fragments de panse de céramique.

Une carrière liée à l'exploitation de la craie a été localisée au centre du site. Elle mesure 6,75 m de long pour 6,56 m de large. Sa profondeur a été atteinte à 2,90 m. Son remplissage, brun foncé et argileux, renfermait de nombreux charbons de bols, du torchis, de la faune, un éclat de silex et un tesson d'une céramique à pâte blanche à quartz d'époque romaine.

La dernière structure a été interprétée comme un second lieu d'extraction. Son emprise mesure 6,54 m de long pour 4,07 m de large et 1,34 m de profondeur. Son comblement brun foncé, constitué d'un limon homogène sableux et de nodules de craie, ne présentait aucun mobilier de datation. Seul un ossement de faune a été découvert.

Cette opération devait permettre de retrouver d'éventuelles traces de bâtiments aujourd'hui disparus. Cependant aucun édifice n'a été repéré.

VEYSSIER Danël (SA de Beauvais)



Beauvais. Localisation des opérations (plan Service archéologique municipal de Beauvais)

ÉPOQUE ROMAINE

BEAUVAIS

3 boulevard de l'Assaut - Lycée Félix Faure

Un projet d'extension du CDI du lycée Félix Faure est à l'origine de cette fouille préventive effectuée sur l'emprise de 273 m². Elle fait suite à un diagnostic réalisé en 2007 (Lefèvre S., BSR 2007).

La parcelle sur laquelle s'est déroulée l'opération se situe à proximité immédiate de la zone, traditionnellement appelée Le Mont-Capron, dans laquelle s'élevait un édifice dédié à Bacchus. Son emplacement exact demeure jusqu'à présent inconnu. Des pierres du sanctuaire, réemployées pour la construction du pont dormant de l'Hôtel Dieu, furent mises au jour sur le Mont-Capron en 1563 puis en 1636 au moment de l'édification de plusieurs ouvrages défensifs appartenant au Fort de la Tenaille. Un plan du site fut dres-

sé de mémoire par le chanoine L. Foy de Saint-Hilaire en 1636. Le complexe antique s'étendrait sur une surface d'un peu plus d'un hectare (160 m x 70 m) délimitée par un mur de clôture sur tout son périmètre. À la fin du XIX^e siècle et à l'occasion de la construction d'un bassin des eaux, les soubassements d'un vaste édifice romains furent aussi retrouvés sur les lieux.

Le diagnostic de 2007 avait livré des vestiges attestant d'une forte densité d'occupation à la période antique. Ce qui fut confirmé lors de la fouille. Ces indices d'occupation sont conservés seulement sur les deux-tiers occidentaux de la future emprise constructible. En effet, le reste de la surface fut totalement perturbé par une vaste et profonde

excavation probablement liée à une extraction de matériaux (limon, craie, silex) implanté à flanc de versant. L'aire d'occupation antique conservée sous les différents remblais médiévaux, modernes et contemporains fut repérée à partir de 1,46 m sous le terrain naturel. Elle comprend divers niveaux stratigraphiques (remblais, sols, incendie, destruction, occupations successives aménagées ou non) parfois riches en mobilier, des structures fossoyées, des restes de maçonneries, un niveau de sol parfaitement construit et une terrasse de craie.

Cette opération nous a aussi permis de mettre au jour les vestiges d'un mur monumental datant de l'époque romaine. Ce dernier est de même facture que celui découvert dans ce secteur Rue G. et M. Cahen (Fémolant J.-M., BSR 2003).

Cette maçonnerie, comportant trois ressauts, fut repérée en limite nord du site à 2,92 m de profondeur. Elle fut relevée sur une hauteur de 1,65 m et sur 11 m de long. À sa base, elle mesure 2,75 m de large. Elle est nantie de deux parements, au nord et au sud, constitués de treize assises de moellons de calcaire calibrés (pastoureaux). Ceux-ci sont fondés sur une semelle de craie compacte de 0,30 m d'épaisseur qui recoupe un niveau d'incendie à 3,74 m de profondeur. Le tout est lié avec des mortiers différents laissant supposer un remaniement postérieur. Certains joints sont biseautés et lissés à la truelle. Son noyau est composé de blocs de calcaire liés au mortier.

Un niveau de circulation en craie damée très compacte et homogène fut localisé contre le parement sud du mur. Aussi plusieurs éléments architecturaux furent prélevés



Beauvais « 3 boulevard de l'Assaut - Lycée Félix-Faure ». Mur d'époque romaine (D. Veyssier, SA de Beauvais)

dans les niveaux de démolition localisé sur le mur ou à proximité dont une tête de statue en calcaire et un angle de corniche de taille monumentale (1,57 x 1,22 x 0,46 m) sculpté de modillons. Le terrain géologique a été localisé à 1,10 m sous la semelle de fondation du mur.

Nous avons longtemps pensé que cette structure massive, tout comme celle de la Rue Cahen, pouvait correspondre à des murs de soutènement de terrasse. Néanmoins, un doute subsiste quant aux raisons de l'abandon du site et à l'utilisation de ces maçonneries. En effet, le double parement avec ressaut, qui agrémente les deux côtés de notre construction, laisse penser à un mur d'enceinte. Peut-être est-ce celui du sanctuaire dédié à Bacchus ?

La majorité du mobilier récolté sur le site le date du Haut-Empire mais ne permet pas d'affiner avec précision la chronologie de ces vestiges monumentaux. Ils semblent toutefois être associés au temple.

Les données recueillies ont permis de corroborer la vision générale de l'organisation spatiale de ce secteur périurbain acquise grâce à la multiplication, ces dernières années, des opérations préventives dans cette zone de la ville. Bien que les indices récoltés ici confirment l'existence et la proximité du temple du Mont Capron, il n'a toujours pas été découvert.

À la suite de cette découverte, l'extension du CDI fut modifiée. Ainsi, la construction romaine fut conservée et intégrée sur une longueur d'environ 8 m à la construction. Elle est aujourd'hui visible au fond du CDI.

VEYSSIER Danaël (S. A. de Beauvais)



Beauvais « 3 boulevard de l'Assaut - Lycée Félix-Faure ». Angle de corniche décorée de modillons, calcaire (D. Veyssier, SA de Beauvais)

ÉPOQUE ROMAINE

BEAUVAIS

MOYEN ÂGE

Extension Jean Rostand - Les Longues Rayes

L'opération archéologique menée à la construction d'un lotissement, a donné l'occasion d'intervenir sur le plateau sud de Beauvais, à la périphérie du quartier Saint-Jean, secteur peu documenté. Dix-neuf tranchées ont été réalisées représentant 5 542 m² soit 11,86 % de l'emprise

du projet qui s'étend sur une superficie totale de 46 697 m². Le diagnostic s'est avéré peu riche en structures archéologiques. L'ensemble des vestiges repérés correspond essentiellement à deux structures fossoyées. Celles-ci sont creusées dans du limon à silex.

Un fossé orienté nord-ouest/sud-est fut identifié à 0,80 m sous le TN. Son comblement se composait de nombreux nodules de charbon de bois ainsi qu'un col de poêlon qui nous a permis de replacer la structure au XIII^e siècle. Enfin, quelques centimètres sous les labours, une carrière fut observée au décapage. Elle mesurait 7,73 m par 6,90 m et 2,50 m de profondeur. Son remplissage limoneux renfermait quelques fragments de tuile, de faune et de métal qui permettent de situer approximativement son abandon à l'époque romaine.

VEYSSIER Danaël (S. A. de Beauvais)

BEAUVAIS

3 rue Bossuet

Un permis de construire est à l'origine de cette intervention qui fut mené sur le site de l'IUFM, préalablement à sa réhabilitation et à l'extension d'un bâtiment.

Cette opération avait pour objectif de mener des observations et de collecter de nouvelles informations dans un secteur de la ville dont le riche potentiel archéologique est connu de longue date : nécropoles, voiries et fossés antiques. Le site est localisé sur le versant est de la vallée du Thérain dans une zone rurale à moins de 600 m au nord de la cité antique de Beauvais.

L'emprise du futur bâtiment à diagnostiquer, localisée dans la cour intérieure de l'IUFM, était inaccessible pour une

pelle mécanique en raison de son escalier d'accès très pentu et des constructions situées autour. C'est pourquoi, elle a été évaluée manuellement sur une superficie de 275 m².

Ces contraintes ont rendu l'investigation difficile et, en raison de leur faible ampleur, les six sondages effectués n'ont révélé la présence d'aucun vestige archéologique. La surface d'impact est de 6,61 m², soit 2,25 % de l'emprise du projet.

VEYSSIER Danaël (S. A. de Beauvais)

ÉPOQUE ROMAINE

BEAUVAIS

38 rue Bossuet

Une demande anticipée de prescription est à l'origine de ce diagnostic archéologique. Cette opération avait pour objectif de mener des observations et de collecter de nouvelles informations dans un secteur de la ville dont le riche potentiel archéologique est connu de longue date : nécropoles, voiries et fossés antiques. Le site est localisé sur le versant est de la vallée du Thérain dans une zone rurale à moins de 600 m au nord de la cité antique de Beauvais.

Dix tranchées ont été réalisées sur une superficie de 2 169 m² dont 152,9 m² inaccessibles correspondant à l'habitation du propriétaire du terrain. La surface d'impact est de 183,32 m², soit 8,57 % de l'emprise du projet. Le seul vestige repéré est représenté par une structure fossoyée. Ce fossé fut creusé dans le limon de pente à silex et entame le socle crayeux sous-jacent. Il a été reconnu sur une longueur de 7,60 m et est axé nord-sud, soit parallèle à la rue de Calais (tracé présumé d'une voie antique). Il présente des bords évasés et un fond en cuvette. D'une ouverture sommitale de 2,75 m maximum, il est conservé sous le TN à une profondeur de 0,66 m, soit la côte NGF

de 80.59 dans la tranchée I et de 79.89 dans la tranchée V. Deux sondages profonds, distant d'environ 6,50 m l'un de l'autre, et pratiqués au sein de cette structure permettent d'observer une différence d'altitude du fond de 0,26 m au moins trois couches de comblement ont été reconnues. Néanmoins, elles n'ont livré que très peu de mobilier : quelques fragments de *tegulae* type A et B et des tessons de céramique blanche à quartz qui ont permis de placer l'aménagement du fossé au Haut-Empire. La fonction de celui-ci n'a pas été clairement établie. Mais son usage en adduction d'eau est fort probable comme nous avons pu le constater grâce aux différences d'altitudes du fond de l'excavation. On peut supposer que cette inclinaison favorisait l'écoulement de l'eau vers la cité antique. Des fossés similaires avaient déjà été repérés lors d'opérations précédentes aux 63 et 87 de la rue de Calais.

VEYSSIER Danaël (S. A. de Beauvais)

BEAUVAIS

Rue de Pontoise - Rue Jean Rostand - Tranche 2

Le projet d'extension d'un lotissement a motivé la ville de Beauvais à déposer une demande anticipée de prescription. Le diagnostic a été réalisé sur un ensemble de parcelles totalisant une superficie de 51 907 m². La superficie des tranchées (5 626 m²) représente 10,83 % de l'assiette totale du projet. Cette opération se place à proximité immédiate de secteurs qui ont déjà fait l'objet d'investigations archéologiques (Les Rigallois, Fémolant, BSR 2004, p. 58, La Longue Haye, Goret, BSR 2000, p. 61) où furent identifiés des fossés parcellaires difficiles à dater compte tenu de la rareté du mobilier associé. Cette opération, menée au cours du mois de décembre 2008, nous a permis de reconnaître plusieurs sections de fossés qui, d'après leurs caractéristiques morphologiques

et leur orientation, peuvent être regroupés en deux ensembles. Là encore, l'absence presque totale de mobilier dans le comblement de ces structures entraîne des difficultés quant à leur datation. Il a seulement été remarqué que plusieurs de ces fossés se superposent aux limites parcellaires actuelles et paraissent en relation avec l'actuelle Rue de l'Ancienne École Maternelle. Plusieurs sections repérées sont en effet parallèles ou perpendiculaires à cet axe directeur et forment un réseau de parcelles en lanières caractéristique du Moyen Âge et de l'époque moderne.

LEFÈVRE Sébastien (SA de Beauvais)

ÉPOQUE ROMAINE

BEAUVAIS

CONTEMPORAIN

ZAC des Tisserands - Rue des Teinturiers - Lot 1

Une demande anticipée de prescription en vue d'un projet immobilier est à l'origine de ce diagnostic préventif. Cette opération avait pour objectif de collecter de nouvelles informations dans un secteur dont le potentiel archéologique est encore relativement mal connu. Le terrain ayant fait l'objet d'un permis de construire se trouve à environ 400 m à l'ouest des remparts ceignant le castrum. Sa localisation privilégiée, à la confluence de l'Avelon et d'un bras de la rivière de Saint-Quentin, permet d'envisager une occupation précoce de lieux. Vingt sondages, couvrant 271,89 m², ont donc été ouverts sur l'ensemble des

parcelles - le lot n° 1 d'une superficie de 11 452 m² - qui est le premier à avoir été diagnostiqué. En effet à terme, tous les lots de cette ZAC, d'une étendue de 80 200 m² seront sondés. Cette intervention a permis d'identifier la présence sur le site de deux fossés dont l'un date du II^e siècle de notre ère, ainsi que d'une fosse dépotoir du XIX^e siècle. Du mobilier allant de la période romaine au XIX^e siècle a également été découvert sur le site.

FÉMOLANT Jean-Marc (SA de Beauvais)

PROTOHISTOIRE

BEAUVAIS

ÉPOQUE ROMAINE

ZAE du Larris - Première tranche

Le projet de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, qui consiste en la création d'une Zone d'Activité Environnementale, est à l'origine du diagnostic archéologique. Le cadre géographique concerné par cet aménagement se situe sur le plateau nord, au lieu-dit Les Larris, à environ 2,8 km à l'est du centre ville de Beauvais et à la limite orientale de la commune. Le potentiel archéologique de cette zone est bien connu grâce aux nombreuses opérations archéologiques réalisées sur la ZAC du Haut-Villé (BSR, 2000 et 2003). Un certain nombre d'habitats gaulois et d'époque romaine a effectivement été mis au jour à proximité. Vingt-quatre tranchées ont été réalisées représentant 13 390,06 m² soit 15,39 % de l'emprise du projet qui s'étend sur une superficie totale de 86 950 m². Plusieurs structures fossoyées ont été découvertes lors de

l'intervention. Celles-ci sont caractérisées par des fossés et quelques traces d'occupation très arasées telles un foyer, des fosses et des trous de poteau réparties essentiellement sur les parcelles localisées à l'est du projet. Quatorze tronçons de fossés, dont l'organisation nous échappe, ont été mis au jour. Un des fossés, de la période protohistorique, présente des traces de réutilisation à l'époque romaine. Celui-ci, localisé à 0,40 m sous le TN, est orienté nord-ouest/sud-est. Il présente des bords évasés, un fond légèrement encuvette creusé dans le limon et une profondeur de 0,40 m pour une largeur de 0,85 m. Puis, il s'oriente vers le nord-est. Son profil change pour un profil en « U » avec un fond presque plat atteignant le substrat crayeux. Son ouverture maximum atteint 1,48 m pour une profondeur de 0,68 m. Le mobilier récolté place son abandon au I^{er} s. apr. J.-C.

Au nord, il recoupe une portion d'un autre fossé romain. Le foyer, repéré à 0,22 m de profondeur, ne contenait aucun mobilier permettant sa datation. Il mesure 1,20 m par 1,14 m pour 0,15 m de profondeur. Il présente des traces de rubéfaction tout comme le limon environnant. Son comblement est constitué de trois couches différentes. La première se compose de limon rubéfié. Les deux dernières sont constituées de déchets de taille de silex et se distinguent par la grosseur des éclats brûlés.

Les trous de poteau découverts ne semblent pas avoir d'organisation. Seul, un ensemble de quatre d'entre eux paraissent correspondre à un grenier. Ils furent repérés à 0,25 m en moyenne sous le TN. Ils mesurent en moyenne 0,52 m de diamètre. Ils sont conservés sur à peine 0,20 m de profondeur. Dans deux d'entre eux, nous avons pu observer les restes très altérés des poteaux en bois.

Un trou de poteau avec les mêmes dimensions a été localisé plus au nord. Mais celui-ci est profond de 0,40 m. Enfin, au sud du grenier, un sixième vestige, isolé, a livré des charbons de bois, des éclats de silex et de la céramique datée de la Protohistoire récente. Il est conservé sur 0,20 m de profondeur et mesure 0,78 m de diamètre. Les restes liés à l'habitat sont très arasés et parfois imperceptibles. De plus, un grand nombre d'entre eux n'ont pu être datés en raison du manque de mobilier archéologique. Cependant, le peu de matériel récolté évoque toutefois deux grandes périodes d'occupation du site : époques protohistorique et romaine.

VEYSSIER Danaël (S. A. de Beauvais)

MOYEN ÂGE

BONNEUIL-LES-EAUX

Le Donjon

La fouille programmée de 2008 s'est déroulée sur trois secteurs, deux déjà exploités (la motte et l'entrée du site) et un nouveau (la cour orientale). L'élargissement de la fouille de la plate-forme de la motte a mis en évidence que celle-ci a été entièrement arasée à l'époque moderne, probablement au XVII^e siècle. Cet arasement est volontaire et systématique, sans doute pour détruire les derniers éléments de fortification qui subsistaient. Dans le secteur de l'entrée d'origine, le prolongement de la courtine a été

vérifié sur une quinzaine de mètres. De même, l'aménagement d'un accès, de la cour orientale à la plate-forme du talus sud a été confirmé. Enfin, deux bâtiments, dont l'un avec une cheminée, ont été identifiés. La fouille de la cour orientale a pour résultat la mise en valeur partielle d'un bâtiment, probablement à destination artisanale, datant du XV^e siècle.

QUENEHEN Didier (BÉN)

ÂGE DU FER

BRENOUILLE

MODERNE

MOYEN ÂGE

Rue Léon Jouhaux - Les Potis

Suite au dépôt d'un permis d'aménager d'un lotissement pavillonnaire aux abords immédiats de l'église de Brenouille, un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface de 15 030 m².

Le site est localisé sur un secteur à vocation agricole occupant le versant nord de l'Oise où le substrat se caractérise par la présence d'éboulis et de colluvions sur une formation du Lutetien.

Neuf tranchées linéaires et un sondage profond ont été réalisés à la pelle mécanique correspondant à une surface de 1 320 m², soit 8,78 % de la surface accessible du projet. Elles ont permis de recenser 42 occurrences dont une petite fosse contenant de la céramique du premier âge de Fer et une seconde de la période moderne. Cette dernière est comblée par des parties de squelettes amputés lors de la reconstruction du mur d'enclos du cimetière.

Les autres vestiges, des fossés de parcellaire et des murets de retenues de sols (dont des rejets des matériaux lors de la réfection des toitures de l'église ou du mur de clôture qui enserme le cimetière), correspondent à des structurations d'un espace agricole du début de la période

moderne à nos jours (jusque dans les années 1980, le coteau était couvert de vignes).

Aucune trace de constructions villageoises n'a été observée aux abords immédiats de l'église et peu de pollution des sols par du mobilier indiquant la proximité de celles-ci. Il est vraisemblable que cet édifice du début du XII^e s. a été édifié, en bordure d'un chemin sur un promontoire naturel, sur l'emplacement d'une ancienne chapelle et n'a pas constitué un pôle de fixation du village au Moyen Âge. Le premier édifice religieux, la chapelle, aurait été érigé en témoignage de reconnaissance par les villageois à saint Rieul. Ce premier évêque de Senlis (III^e s.), de retour d'une visite à saint Lucien, premier évêque de Beauvais, y aurait rendu la vue à un aveugle. Il est vraisemblable que les habitats contemporains des divers édifices religieux se situent en contrebas de celui-ci, un second chemin et la voie de communication que représente l'Oise ayant constitué les facteurs principaux de fixation de la population.

DERBOIS Martine (Inrap)

ÂGE DU BRONZE

BRESLES

ÂGE DU FER

R.N. 31

Ce diagnostic a mis en évidence la présence d'une nécropole à incinération de la fin de l'âge du Bronze matérialisée par la découverte d'au moins cinq petites fosses de forme sub-circulaire. Au moins deux d'entre-elles ont révélé la présence de restes humains calcinés, la troisième correspondant à un habitat de l'âge du Fer. Deux fossés de même orientation, de taille différente, ont pu être mis au jour également au sud de l'emprise sans qu'il ait été possible de proposer une datation faute de matériel céramique, ni même d'envisager une organisation parcellaire. Une évaluation complémentaire a révélé la présence de treize nouvelles fosses à incinération. Elles sont identifiées et datées de la fin de l'âge du Bronze par comparaison morphologique avec les fosses de forme sub-circulaire déjà découvertes à cet endroit et avec lesquelles elles forment un ensemble cohérent. La moitié nord de l'emprise concernée par cette opération archéologique d'évaluation a été détruite par les aménagements liés au chantier de construction du centre commercial.

GNAT Aurélien (SAD de l'Oise)



Bresles «R.N. 31 ». Fosse à incinération, en cours de fouille (A. Gnat, SAD de l'Oise)

CATENOY

Déviation de la R.N. 31 - PS 4 et 5

Un diagnostic archéologique mené au nord de Catenoy sur une surface de 54 639 m², avant la construction de la déviation de la R.N. 31 a permis de constater une faible présence archéologique, non datable, sous les futurs emplacements de deux ouvrages d'art (PS 4 et 5) et d'une zone d'emprunt de matériau.

Les formations superficielles locales sont variables, soit limoneuses et constituées de dépôts de pentes, ou alors

issues des sables du Tertiaire remaniés au Pléistocène. La roche mère retrouvée est donc Tertiaire lorsque le sable est en place ou de la craie à silex noir. D'après la carte géologique du BRGM de Clermont, il s'agirait d'une formation du Crétacé (Secondaire) et plus particulièrement du Campanien.

KIEFER David (Inrap)

MODERNE

CHANTILLY

CONTEMPORAIN

4-8 rue du Connétable

Le diagnostic archéologique réalisé sur une parcelle de 2 599 m², voisine du Jeu de Paume, a permis de mettre en évidence quelques informations historiques malgré les multiples remaniements de terrain. La proximité de La Nonette ne se traduit pas sur la parcelle par une épaisseur sédimentaire remarquable : le calcaire apparaît à 1,50.m de profondeur en moyenne. Trois orientations de maçonneries ont été observées ; elles reposent en générale sur le substrat. Celles-ci semblent représentatives de trois organisations successives : XVIII^e siècle avec la construction du Jeu de Paume, XVII^e siècle avec l'aménagement du bassin des Cascades de Beauvais et XVI^e siècle où la parcelle pourrait correspondre au fruitier

lorsque le château avait encore une ferme, une basse-cour et un potager.

Ce fruitier peut également se reconnaître au travers des trois lignes de fosses de plantation reconnues également dans les sondages. Les fosses quadrangulaires forment des lignes serrées et peu espacées, plus proches du fruitier que du jardin d'agrément.

Trois petites fosses se placent stratigraphiquement plus anciennes que les plantations : mais aucun mobilier ne permet de les attribuer chronologiquement et fonctionnellement.

BRULEY-CHABOT Gaëlle (Inrap)

Le promontoire naturel formant le Mont de Noyon est encore marqué dans le paysage par les vestiges d'une fortification linéaire de plus de 100m de longueur, fermant un espace habitable d'un peu moins de 4 ha. Ce rempart, composé d'un fossé de 10 m de largeur, 2,50 m de profondeur et d'une levée de terre conservée jusqu'à 3 m de hauteur, fut détruit dans sa dernière phase, au cours du second âge du Fer (500-50 av. J.-C.).

En 2007, l'observation des coupes stratigraphiques dans la barre, due aux destructions occasionnées par les travaux d'une ligne à haute tension il y a une vingtaine d'années, avait été complétée par un sondage à l'avant dans le fossé. Lors de cette campagne, du mobilier attribuable à La Tène finale (100-50 av. J.-C.) a permis de dater la fin de l'occupation du rempart.

En juillet 2008, la fouille a permis d'étudier les vestiges conservés dans la tranchée d'installation de la ligne électrique, c'est-à-dire les différentes étapes d'édification de la levée de terre. La découverte d'un niveau d'incendie à sa base a ainsi révélé la première phase d'occupation de l'éperon au cours du Néolithique moyen Chasséen. De plus, la première étape de fouille planimétrique d'une section de la barre, nous a permis de mettre au jour des blocs de calcaires massifs agencés à l'avant du rempart révélant un parement externe.

D'autre part, nos travaux se sont concentrés sur un sondage à l'arrière de la levée de terre, dans la partie interne de

l'habitat, où ont pu être mis au jour des niveaux d'occupations appartenant à la fin du Néolithique. Ces découvertes confirment que le Mont de Noyon est un camp fortifié particulièrement bien conservé où se sont succédé plusieurs occupations humaines dès le III^e millénaire av. J.-C.

TORON Sébastien (AUTR), WYREMBLEWSKI Ewa



Chevincourt « Mont de Noyon ». Vue du chantier (S. Toron)

La prescription est liée à une carrière de granulats dont cette première tranche de diagnostic concerne 10 ha. Située à moins de 900 m de l'Oise, la parcelle domine la rivière de 0,50 m. Elle est bordée aussi par un ru. Lors du diagnostic, deux dépressions humides ont été notées et sondées, mais ne recèlent aucun niveau ou trace d'occupation anthropique. On notera seulement un léger colmatage tourbeux d'une dizaine de centimètres d'épaisseur dans la plus marquée.

Quatre vingt-cinq tranchées, tests ou sondages profonds ont quadrillé le terrain, soit 10 820 m² décapés (9,25 % du projet). Sous la terre arable limoneuse épaisse de 0,35 m se trouvent des sables. Outre une dizaine de fosses et une trace de clôture récente, près de cinquante fossés ont été observés. Un tiers a été testé mécaniquement. Largés en moyenne de 1,50 m et profonds de 0,60 m, ils ont été curés deux ou trois fois. Certains se positionnent dans les zones humides dans lesquelles des drains en céramiques ont aussi été identifiés. La plupart se répartissent sur

l'ensemble du terrain de manière parfois très régulière. La fonction de drainage de cette zone humide semble indéniable. L'absence de mobilier rend délicate leur datation. Toutefois, sur la base du matériel de surface et des connaissances locales, ils semblent imputables à l'époque moderne et/ou (?) contemporaine. Il faut noter aussi qu'un chemin abandonné, légèrement surélevé, était également bordé par deux fossés. Des traces d'ornières avec un écartement de 1,55 m ont par ailleurs été observés entre ces aménagements.

Signalons enfin que dans les labours du matériel lithique, dont le tranchant d'une hache polie, a été ramassé.

MARÉCHAL Denis (Inrap)

Un diagnostic archéologique a été prescrit au Tillet, hameau de la commune de Cires-les-Mello, à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de Creil.

La majorité des indices, essentiellement des tessons de céramiques sont attribuables à la Protohistoire et probablement à La Tène ancienne (A à B1). Un tesson piégé dans une structure arasée témoigne d'une implantation gallo-romaine (II^e-III^e siècles). Enfin, quelques

éléments lithiques révèlent une présence au Néolithique, mais probablement aussi à la fin du Paléolithique. Toutefois, tous ces éléments proviennent d'un niveau de colluvion et les structures mises au jour (140) dispersées sur les 15 ha de l'emprise n'ont révélé aucun artefact permettant de les dater.

KIEFER David (Inrap)

C'est préalablement à la construction d'un parking souterrain et de 24 maisons suspendues qu'une fouille préventive a été réalisée au cœur historique de la ville. Cette opération de 500 m² environ a permis de mettre au jour des vestiges que l'on peut suivre sans hiatus sur une période de mille ans environ. Le rapport étant encore en cours de rédaction, les développements mentionnés ci-dessous sont susceptibles de modifications.

Les témoignages les plus précoces sont datés des X^e-XI^e s. où la zone semble correspondre à un terrain en majeure partie non bâti. En effet, ce sont essentiellement des fosses-dépotoirs qui ont été mises au jour ainsi qu'un gros fossé collecteur d'eau dirigé vers la rivière Oise.

Néanmoins, une partie d'une maison a été découverte et fouillée en bordure de la rue Solférino.

À la fin du XII^e s., l'abbé de Saint-Corneille, Richard, donne à l'ordre du Temple un terrain appartenant à l'abbaye Saint-Corneille pour y construire une commanderie. À partir de 1311, cette dernière passe sous l'autorité des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem ou ordre de Malte qui la conservent jusqu'à la Révolution où elle est vendue comme bien national. Les derniers bâtiments sont démolis en 1822. L'opération a permis de mettre au jour les vestiges situés au sud du territoire de la commanderie. Une séquence stratigraphique d'environ 3 m de hauteur permet d'en suivre l'histoire du XII^e au XIX^e s. Il s'agit notamment d'une cave, de quatre cuves boisées dont la fonction reste encore énigmatique, de niveaux de circulation alternant avec des remblais de construction montrant ainsi des modifications et des réfections de bâtiments qui ont évolués dans le temps, et de plusieurs puits.

Ensuite, la zone est découpée en parcelles et vendues pour devenir des maisons particulières parfois accompagnées d'un jardin.

Enfin, en marge de la commanderie proprement dite, la fouille d'un tronçon de la rue Eugène-Floquet a permis de démontrer que sa fondation remontait au XII^e s. et qu'elle a fonctionné sans aucune interruption jusqu'en 1945, date de sa condamnation en tant que rue.

Les structures archéologiques ont livré un important mobilier : il s'agit de céramiques, de verreries, de statuettes en terre cuite et en pierre, d'épingles en bronze, de monnaies mais aussi de perles qui pourraient correspondre, en majorité, à des perles de chapelet. Il faut ajouter qu'une grande quantité d'enduits peints a été découverte dans le comblement d'une cave. Enfin, les nombreux restes de faune collectés vont permettre de mieux connaître les habitudes alimentaires de cette population.

BERTIN Patrice (Inrap)



Compiègne « 29-33 rue Solférino ». Fragment de statuette daté des XV^e-XVI^e siècles (cliché : P. Bertin, Inrap)

ÉPOQUE ROMAINE

CRÉPY-EN-VALOIS

CONTEMPORAIN

MODERNE

Rue des Érables

Les tranchées 13 à 15, concentrées dans l'angle sud-est de l'emprise, ont permis de mettre au jour quelques vestiges gallo-romains. Il s'agit d'un bâtiment, de quelques fossés, d'un mur ou muret et d'une structure de combustion dont la fonction exacte reste indéterminée. Au vu de leur position géographique, il y a tout lieu de penser que le reste de l'établissement se trouve en direction du sud, sous l'actuelle levée de terre artificielle qui marque la limite entre

le champ agricole et le début d'exploitation de la sablière. La tranchée 2 a permis la découverte de quelques trous de poteau associés à des fosses datables de la période moderne, voire contemporaine. Bien qu'une fenêtre d'ouverture ait été effectuée, aucun plan clair ne s'est dessiné.

BERTIN Patrice (Inrap)

MOYEN ÂGE

CUISE-LA-MOTTE

Ruelle Quartier

Le diagnostic engagé sur une surface de 3 498 m² correspond à l'emplacement d'un futur foyer-logement. Il se situe en plein centre du village de Cuise-la-Motte à proximité d'un château du XII^e siècle et le but de cette opération est de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue, l'intérêt et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents. Une

zone marécageuse - sans aménagements visibles - a été mise en évidence, comportant quelques artefacts datables du Moyen Âge, sise sous diverses couches de remblais contemporains.

HUGONNIER Louis (Inrap)

DOMELIERS

R.D. 541 - Le Chemin Sec

Un projet de construction d'une coopérative agricole est à l'origine d'une prescription de diagnostic archéologique en raison de la proximité d'une *villa* gallo-romaine. L'opération s'est déroulée les 19 et 20 mai 2008. Les parcelles sondées sont situées sur le plateau (182 m N.G.F.) entre Amiens et Beauvais. L'emprise à diagnostiquer ne concerne pas la totalité du projet initialement prévu soit 35 802 m², mais uniquement la zone des futures installations (silos et aménagements annexes) occupant une surface de 16 240 m².

Le substrat est composé essentiellement d'argiles à silex, de nappes de limons de plateau et de calcaire en direction du thalweg situé plus à l'ouest.

Au total, huit tranchées ont été réalisées perpendiculairement à la R.D. 541 située le long de l'emprise et la profondeur de décaissement est de 0,30m.

Au terme de ces investigations, le diagnostic s'est avéré négatif.

PETIT Emmanuel (Inrap)

NÉOLITHIQUE

ÉRAGNY-SUR-EPTE

ÉPOQUE ROMAINE

PROTOHISTOIRE

Déviation de Gisors

HAUT MOYEN ÂGE

Le diagnostic préalable à la réalisation de la section 10 du contournement nord-ouest de Gisors a conduit à la découverte de nombreux vestiges et de traces d'occupations disséminés sur une partie des terrains concernés, situés sur la rive gauche du fond de la vallée de l'Epte. Toutefois, seul un site majeur semble se dessiner à l'issue du diagnostic : un site tardo-antique et alto-médiéval, recouvrant peut-être une portion du site

protohistorique. Le matériel lithique néolithique découvert en quantité notable dans des limons de débordement ne semble pas en place, mais d'une origine proche. Des dépôts de bois flottés ont également été observés sur une grande surface à proximité de l'Epte, à 2 m de profondeur.

GUYARD Laurent (COLL)

MOYEN ÂGE

GRANDVILLIERS

Espace Chante Reine

Le diagnostic archéologique a permis la découverte d'une structure médiévale interprétée comme un four. En l'absence d'autres structures attribuables à la même époque, il reste difficile de préciser la nature de l'occupation à laquelle pourrait se rattacher ce vestige. Le canton de Grandvilliers ayant fait l'objet de peu d'opérations ou de

découvertes archéologiques, cette découverte vient documenter le contexte historique de la ville, en attestant, notamment de la fréquentation des lieux probablement à une phase assez précoce du Moyen Âge (fin du haut Moyen Âge).

CAYOL Nicolas (Inrap)

PROTOHISTOIRE

GRANDFRESNOY

ZAC Le Clos Housard

MOYEN ÂGE

ÉPOQUE ROMAINE

Ce diagnostic a mis en évidence la présence de nombreuses fosses, de plusieurs fossés parcellaires ayant très probablement une fonction drainante ainsi qu'une ou plusieurs structures construites sur poteaux de bois sans qu'il ait été possible d'en restituer un plan. La majorité des structures repérées a été datée du Plein Moyen Âge par l'étude céramologique.

Toutefois, un nombre non négligeable de structures protohistoriques et antiques a été également repéré qui,

croisées avec un ramassage systématique de surface lors du décapage, témoigne d'une occupation allant de la Protohistoire à l'époque contemporaine, globalement située à l'est de l'emprise.

La présence d'un matériel céramologique abondant et diachronique s'explique aisément par la situation proche de l'emprise du diagnostic avec les habitations du village, en arrière du front de rue.

GNAT Aurélien (SAD de l'Oise)

PALÉOLITHIQUE

HOUDAINVILLE

Le Parc

NÉOLITHIQUE

MÉSOLITHIQUE

Une surface d'un peu plus de deux hectares a été diagnostiquée sur un bas de versant de la vallée du Thérain, à proximité de sa confluence avec Le Lombardie. Les sondages ont révélé au moins deux terrasses pléistocènes inscrites sur un affleurement de sables tertiaires. La partie haute est érodée et la partie basse est colmatée par des colluvions.

Quelques éléments sporadiques témoignent de la phase ancienne du Paléolithique moyen, du Mésolithique et du Néolithique final. Aucun site archéologique n'a été identifié.

DUCROCQ Thierry (Inrap)

LACHELLE

Le Chemin d'Amiens

La future construction d'un lotissement sur une surface de 3,66 ha, a entraîné une prescription de diagnostic. Cette dernière est liée à la présence d'une nécropole du Moyen Âge, située à moins de 200 m, plus à l'ouest. Localisée sur le rebord de plateau, la vallée principale est au sud, et un vallon sec à l'est. La pente est inférieure à 5%. La terre végétale, épaisse d'une vingtaine de centimètres, surmonte un niveau intermédiaire, mêlée à la craie. Celle-ci affleure le plus souvent sous 0,30 m, et exceptionnellement à 0,50 m (à l'angle ouest). On peut estimer que l'érosion a été très importante à cet endroit, et en s'inspirant des études actuelles, que 1 m de sédiment a été retiré à la couverture originelle. De ce fait, il est impossible d'estimer le potentiel anthropique éventuel.

Dix-neufs tranchées ont quadrillé l'espace, soit 2 983 m² décapés ou plus 12 % de l'emprise. Un seul fossé, large de 2,20 m, et dessinant un angle a été identifié. Haut de moins de 0,10 m, seul des fragments de briques le remplissent, ce qui atteste d'une date récente. De rares tessons modernes ont aussi été ramassés en surface. L'amputation de la majeure partie de la couverture sédimentaire par l'érosion restreint les perspectives de découverte archéologique.

MARÉCHAL Denis (Inrap)

Dans le cadre de la construction d'un futur lotissement sur 6,8 ha, une prescription a été motivée par la proximité d'une nécropole du Moyen Âge située à 200 m. La parcelle est implantée sur le rebord du plateau. Une légère pente s'observe depuis le sommet jusqu'au rideau d'arbre délimitant une terrasse. L'épaisseur de terre végétale atteint en moyenne 0,25 m d'épaisseur. Elle surmonte sur la partie haute des limons orangés et dans la pente de la craie à silex qui affleure ponctuellement à 0,20 m de profondeur. L'érosion a dû être très importante et limite donc les interprétations.

Vingt-cinq tranchées ont quadrillé le terrain, soit 6 250 m² décapés (9,2 % de la surface). Une vingtaine de structures a été décelée, en grande majorité des fossés. Parmi les rares fosses, une pourrait correspondre à une incinération (diamètre : 0,35 profondeur : 0,12). Bio perturbée, la faible

quantité d'os est difficile à interpréter. Soulignons seulement qu'elle se situe à l'endroit le plus haut de la parcelle. Aucun mobilier ne permet sa datation. D'ailleurs peu de structures ont livré du mobilier. Un seul fossé fournit un petit corpus de céramique attribuable au Haut-Empire, associé à des fragments de tuiles et du torchis. Ce faible rejet peut correspondre à une annexe agricole dont nous n'avons pas perçu les traces. Les autres fossés ne sont pas datés.

Enfin parmi les nombreux silex affleurant sur ce terrain, plusieurs pièces sont taillées et attestent de la fréquentation du lieu au Néolithique.

MARÉCHAL Denis (Inrap)

Le diagnostic archéologique se situe en rive gauche de l'Oise, à 700 m de son cours actuel. La parcelle investiguée se situe sur une légère éminence de la plaine alluviale à une altitude comprise entre 31,25 et 32,5 m NGF. L'intervention a été limitée du fait des destructions occasionnées par une ancienne carrière.

L'ouverture de fenêtres a permis la découverte de cinq bâtiments dont le mode architectural et la superficie plaident en faveur d'une utilisation comme grenier. Cette attribution est certaine pour une construction sur neuf

poteaux de La Tène ancienne qui a livré des restes végétaux carbonisés. Les glands, les millets, et la vigne sont attestés. Au-delà des espèces collectées et/ou cultivées, l'étude de ces macro-restes végétaux menée par Véronique Matteredne (Inrap) permet une meilleure perception du paysage. Plus largement, ce site documente les connaissances sur la société laténienne ancienne de ce secteur géographique.

MALRAIN François (Inrap)

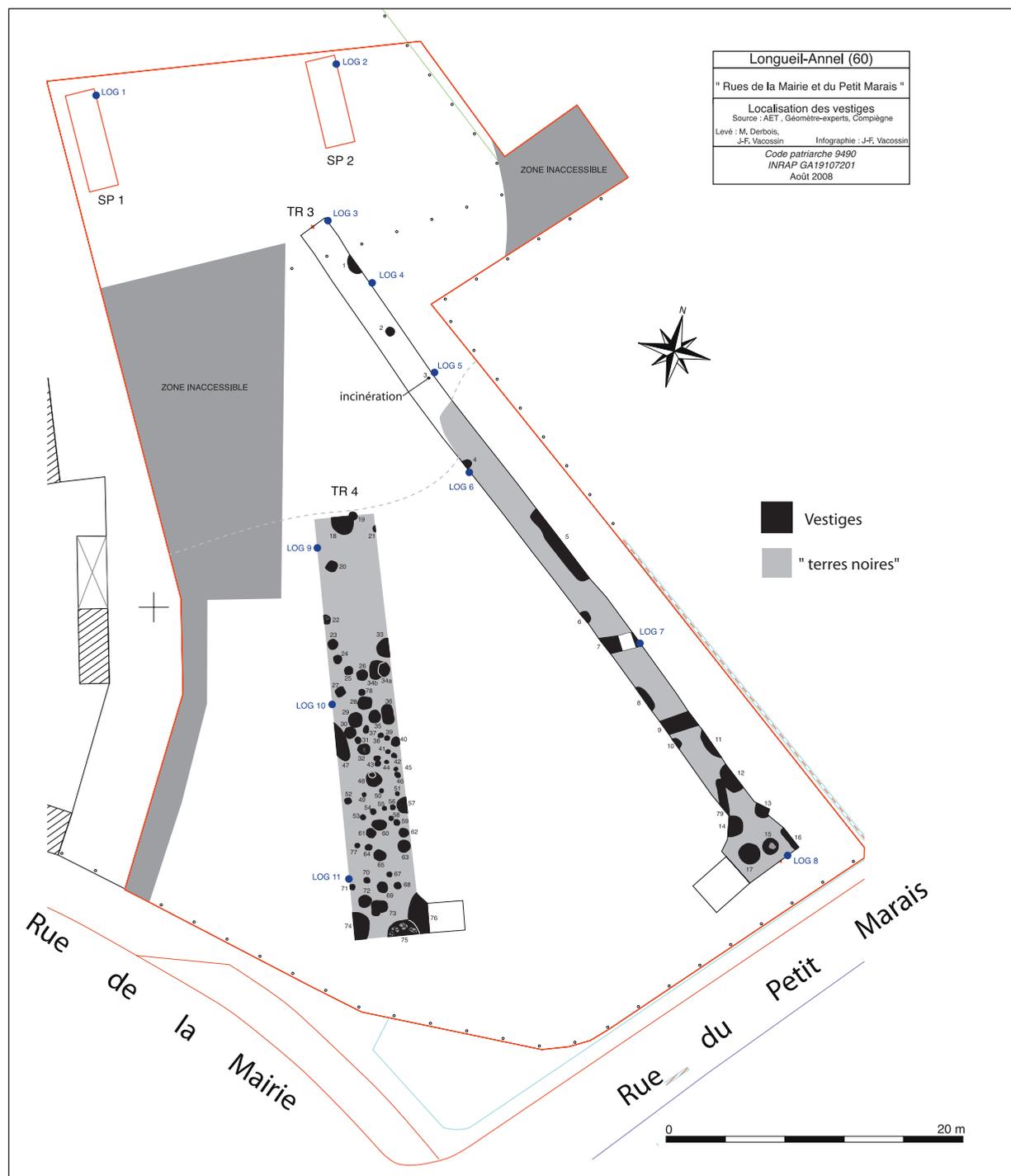
Suite au dépôt d'un permis de construire de trois pavillons avec garages, un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface de 2 350 m². Le terrain est situé à l'angle des rues de la Mairie et du Petit Marais, en contrebas d'un plateau limité par un versant abrupt et sur une terrasse alluviale bordant un ancien méandre de l'Oise, le Ru des Effaloises, aujourd'hui coupé du cours principal par le canal de l'Oise. Quatre sondages, d'une surface totale de 275 m², ont permis d'observer la stratigraphie du versant stérile en vestiges archéologiques et celle de la terrasse livrant 79 structures dont 78 s'ouvrant dans un niveau de terres noires. Ces dernières apparaissent sous 0,85 cm à 1,20 m de colluvions et niveaux de terre végétale et s'ouvrent en biseau pour atteindre un minimum de 35 cm d'épaisseur en bordure de la rue du Petit Marais.

Une tombe à incinération isolée du Bas-Empire est implantée au niveau de la rupture entre le versant et la terrasse et scellée par le niveau des terres noires. Le contour de la fosse n'est pas lisible dans le substrat sableux qui concourt également à la combler. La concentration de mobilier permet d'estimer le diamètre de la fosse à 22 cm et sa hauteur de conservation de 12 cm. Elle contient pêle-mêle des os carbonisés et des fragments d'objets tirés du bûcher funéraire : des fragments d'ustensiles en bronze dont une lampe à huile ronde à fond hémisphérique, quelques tessons de verre fondus et un demi-vase arasé par des labours anciens. Le fond du vase en *terra nigra* tardive correspond probablement à un gobelet à piédestal bien marqué proche du type Chenet 334 (fin III^e s. - début du IV^e s.).

Le diagnostic a permis la localisation d'une partie de l'habitat contemporain de la nécropole du haut Moyen Âge de Longueil-Annel de La Butte du Marquois. Cette occupation est installée à moins de 100 m à vol d'oiseau et en contrebas du site funéraire sur la terrasse alluviale bordant l'ancien méandre de l'Oise. Le relief naturel, un versant très abrupt, matérialise fortement la limite du domaine des morts de celui des vivants. Les 78 vestiges mis au jour dans les terres noires sont pour 60 d'entre eux des trous de poteau, puis des fosses et silos, des solins en pierre calcaire locale, un bâtiment excavé et une sole de four très arasée. L'observation de la céramique indique une extension maximale du village mérovingien atteinte peut-être dans le courant du VI^e s., mais assurément au VII^e s., avec des aménagements de parcelles et des constructions en terre et en bois qui buttent sur la rupture



Longueil-Annel « Rue de la Mairie ». Vue générale de la tombe à incinération 3 (M. Derbois, Inrap)



Longueil-Annel « Rue de la Mairie ». Localisation des vestiges

entre la terrasse et le versant. Le mobilier, en bon état de conservation, montre un secteur habité, malgré des traces d'incendies, jusqu'au XI^e-XII^e s. comme sur les parcelles, situées un peu plus à l'est mais dans le même contexte topographique, diagnostiquées par S. Gaudefroy (Inrap) en 2004. L'occupation semble se déplacer à partir du XIII^e s. un peu plus bas sur la terrasse, en direction du lieu où sera érigée une église.

Par la suite, le terrain retrouve une vocation agropastorale. D'importantes colluvions s'installent sur la terrasse dans lesquelles sont recueillis trois fragments de grès dont le bord d'un saloir du XVII^e s.

DERBOIS Martine (Inrap)

MODERNE

MÉRU

28 rue Théodore-Gérard

La richesse archéologique de Méru a été démontrée par de nombreuses découvertes lesquelles couvrent un éventail chronologique depuis la Préhistoire jusqu'à la période Moderne.

L'emprise du diagnostic se situe, à l'est de l'ancien lit du ru de Méru, source de l'Esches, en marge du centre ville. La zone sondée n'a livré que peu d'indices d'occupation.

Seules deux structures ont livré du matériel, un silo qui a procuré quelques pièces lithiques et des matériaux de construction, tuiles et torchis brûlé et un fossé en V d'une largeur de 0,7 m avec quelques tessons de céramiques attribuables à la période moderne.

KIEFER David (Inrap)

ÂGE DU FER

MÉRU

ZAC de la Nouvelle France - Tranche 2

HAUT MOYEN ÂGE

L'extension de la ZAC de la Nouvelle France est à l'origine d'un diagnostic réalisé par l'Inrap entre le 13 mai et le 19 juin 2008. Le projet porte sur une superficie de 155 602 m². Les surfaces additionnées des 25 tranchées linéaires associées à des fenêtres réalisées représentent 10,27 % de l'emprise.

L'extension est implantée sur le versant ouest assez pentu avec un dénivelé de 10 m et une partie du fond de la vallée du ru de Méru qui correspond au cours supérieur de l'Esches. L'érosion, accentuée par la mécanisation des productions céréalières, a pratiquement mis à nu le substrat en sommet de versant où la strate de limons argileux rouges à silex surmontant le substrat calcaire du Crétacé supérieur apparaît directement sous la terre très caillouteuse des labours. Sur le versant, une strate de colluvions de limon jaune avec quelques inclusions de cailloutis s'ouvre en biseau et s'intercale entre la terre des labours et le substrat. Sous la cote des 75 m NGF, les sondages montrent les vestiges d'un replat aujourd'hui colmaté par des colluvions et des alluvions amenées par la rivière à l'intensité de débit très fluctuante. C'est à la rupture entre la base du versant et la vallée que sont conservés parfois sur une hauteur de 20 à 25 cm, un horizon et des vestiges du haut Moyen Âge.

Le diagnostic de 2008 a confirmé une nouvelle fois le fort potentiel archéologique qu'il recelait avec 119 occurrences recensées dont quelques vestiges, trois fosses ou silos et deux trous de poteau localisés sur le versant qui sont antérieurs à la période médiévale. Ces structures, dont une est datée de La Tène finale, sont en relation avec des sites d'habitats protohistoriques déjà étudiés par Ph. Grançon en 1994 (La Queue de Cresnes et Dessous la Queue de Cresnes).

L'opération a surtout permis la découverte exceptionnelle d'un atelier de verrier carolingien relié au hameau contemporain d'Agnicourt par un chemin de terre (ancienne route haute de la vallée nommée aussi route de Gisors) qui a été suivi sur une distance de 500 m. Ce chemin reprenait en partie le tracé d'une canalisation d'eau gallo-romaine ou mérovingienne.

La superficie estimée du site de verrier couvre 3 000 m². D'après le mobilier céramique comparé aux productions franciennes et du sud de la Picardie, celui-ci s'inscrit dans une courte phase de la période carolingienne, le IX^e siècle. L'établissement est installé dans une légère dépression d'environ 30 m de large qui s'étend de la rivière à une bifurcation du chemin. Trente-trois structures (des trous de poteau, deux fosses, un foyer, un four domestique) cinq

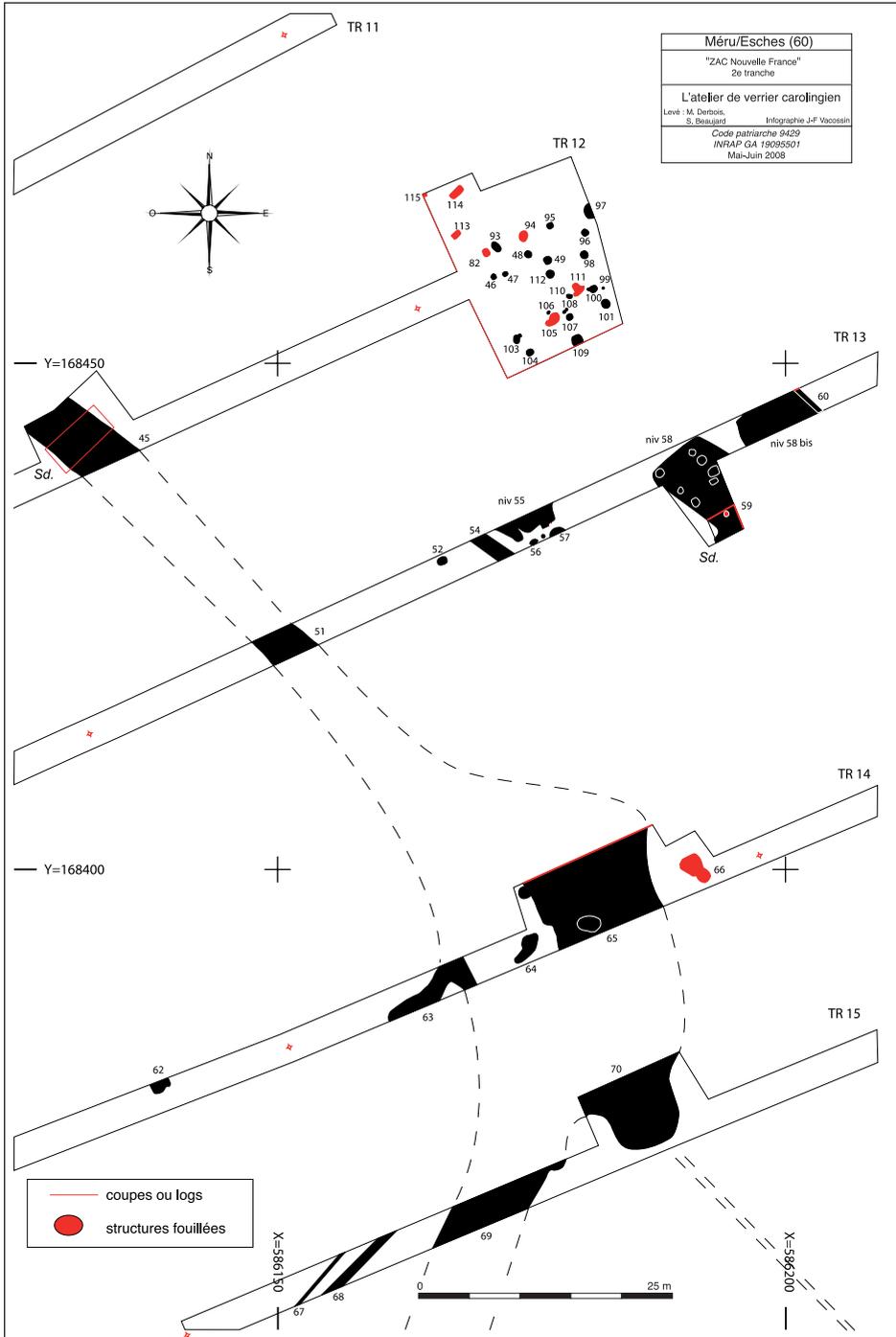
niveaux et le mobilier qu'ils ont livré (plusieurs creusets, 167 fragments de verre...) permettent de caractériser cet établissement artisanal. Le verre local est produit en partie à partir du recyclage de verreries plus anciennes, des objets et du verre à vitre ou à vitrail comme en témoignent des tessons taillés avec un grugeoir et des fragments de plomb.

La répartition des vestiges et les différentes concentrations de mobiliers soulignent déjà le potentiel permettant d'aborder et de renseigner des thèmes primordiaux pour cet artisanat médiéval comme l'organisation d'un tel site, les critères d'implantation, la nature et les besoins en matières premières ainsi que celle des produits finis et leur diffusion ou commercialisation. Ils permettent aussi

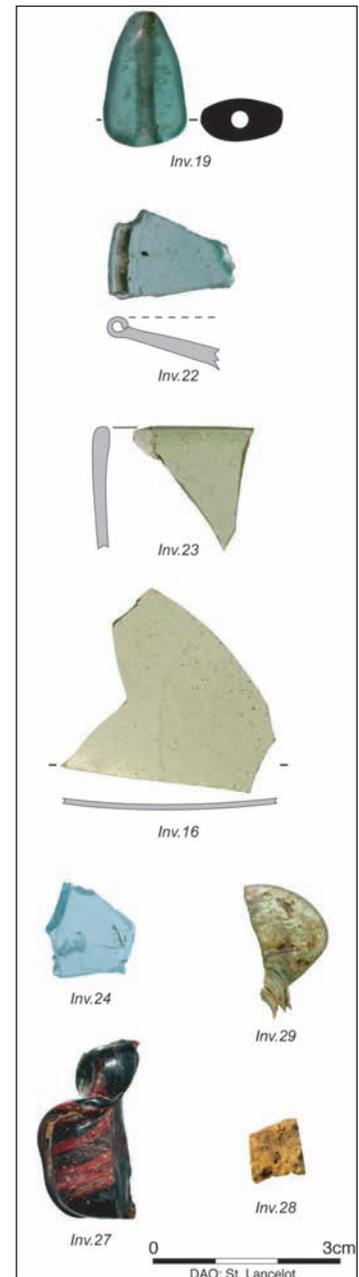
d'aborder l'influence des grandes abbayes sur le développement d'une petite vallée aux confins de l'Île-de-France dans la mesure où les terres d'Agnicourt constituent un domaine légué à l'abbaye de Saint-Denis.

La documentation archéologique aujourd'hui disponible présente essentiellement des produits finis, objets ou vitres et vitraux, leurs caractérisations techniques et leurs diffusions et très peu les sites de production en raison de l'extrême rareté de leur découverte en France comme en Europe. Le site de Méru (Agnicourt) avec son potentiel constitue une opportunité exceptionnelle d'appréhender le sujet et d'abonder la documentation scientifique.

DERBOIS Martine (Inrap)



Méru «ZAC de la Nouvelle France - 2° tranche ». L'atelier de verrier carolingien (M. Derbois, Inrap)



Méru «ZAC de la Nouvelle France - 2° tranche ». Fragments d'objets et matériaux ou déchets du travail du verre (S.Lancelot, Inrap)

MONTATAIRE

Avenue du 19 mars 1962

Seize tranchées ont été réalisées lors du diagnostic archéologique préalable à la construction d'un lotissement. Ces sondages représentent une reconnaissance de 8 % de la surface totale de l'emprise concernée (soit 3 322 m² sur 40 567 m²).

Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour lors de l'opération.

FRIBOULET Muriel (Inrap)

ÂGE DU FER

MONTATAIRE

Les Tertres

ÉPOQUE ROMAINE

Douze tranchées ont été réalisées lors du diagnostic préalable à la construction d'un lotissement. Ces sondages représentent une reconnaissance de 12 % de la surface totale de l'emprise concernée (soit 26 400 m²). Les vestiges mis au jour appartiennent à deux périodes, celle du second âge du Fer (I^{er} siècle av. n.è.), représentée

par une sépulture à incinération isolée, en partie détruite, et celle de l'Antiquité tardive (III^e ou IV^e siècle de notre ère), sous la forme d'un fond de carrière d'extraction de pierre calcaire, mis au jour dans deux tranchées adjacentes.

FRIBOULET Muriel (Inrap)

MODERNE

NANTEUIL-LE-HAUDOIN

Rue Gambetta - Rue des Pavillons - Château

L'implantation des sondages n'a pas été réalisée d'après des critères historiques, la compréhension du site n'étant pas possible avant l'opération malgré les sources collectées. L'implantation a été choisie en fonction des contraintes topographiques (très forts reliefs sur la parcelle) et de la nécessité de loger de très gros volumes de déblais de fouille, et les possibilités de déplacement de l'engin. Le château de Nanteuil peut désormais être positionné topographiquement. Après avoir effectué le relevé en plan au 1/200^e des souterrains, la correspondance de ce réseau de galeries avec le Plan des plus basses caves (ADO 1 Fi 1 99/8) du XVIII^e s. est évidente. On constate une excellente adéquation entre les deux relevés à deux siècles d'écart, signe que cette partie du monument a fort peu évolué depuis les modifications intervenues depuis la disparition du site.

La superposition du cadastre napoléonien, dont nous avons retrouvé les planches en mairie, et particulièrement celles du village, reste possible en dépit des transformations du quartier. On note au passage la bonne qualité du travail des topographes du XIX^e siècle. Nous avons choisi de superposer d'après deux points de calage : l'angle de la place du châtelier et l'une des deux maisons de gardien conservées.

Si les bâtiments des communs sont détaillés, le cadastre napoléonien ne livre en revanche aucun détail sur les bâtiments du château lui-même : seul un grand quadrilatère de couleur est représenté. La suite de l'étude a montré qu'il ne s'agit pas des seuls bâtiments mais de l'emprise générale, douves comprises. Au moment de la fabrication

du plan, la démolition du château étant vraisemblablement très avancée.

Pour l'essentiel, les sondages menés à bout de possibilité de creusement par la pelle mécanique n'ont permis de traverser que les remblais modernes de démolition, épais de plus de 3 m.

Le trait commun aux stratigraphies observées est la présence d'un remblai d'abandon particulièrement épais, variant de 1.80 à 3 m, constitué essentiellement de terres plus ou moins sableuses et faiblement (voire pas) stratifiées.

La base de la stratigraphie est constituée d'un épais remblai de destruction comportant du mortier désagrégé, des déchets de taille de pierre et divers fragments de tuiles. Il s'agit des rebuts de destruction du château.

On note que ces séquences ont été déposées exactement dans l'emprise de la parcelle figurée sur le cadastre napoléonien, signe du respect par le démolisseur des limites de sa concession. Le relief qui marque actuellement la parcelle en garde la mémoire.

Le sondage 6, situé à l'extérieur des douves, est celui qui permet d'observer les niveaux les plus bas. Il présente une perturbation de grande taille remplie de matériaux de démolition. On constate aussi le sommet du terrain naturel, un limon argile-sableux orangé, à l'altitude 98.83 NGF.

Le sondage 3, installé sur la terrasse de l'immeuble de la gendarmerie, livre une stratigraphie faite de remblais récents, postérieurs à la disparition du château, et permet de lire la tranchée d'installation très récente des fausses douves.



Nanteuil-le-Haudoin « Rue Gambetta - Rue des Pavillons ». Les vestiges du rez-de-chaussée de la tour d'angle et l'ouverture de l'escalier descendant au sous-sol. Au fond, l'ancienne gendarmerie (J.-L. Bernard, Inrap)

Si ces fausses douves constituent un aménagement de jardin original, voire bizarre, elles ont eu le mérite de permettre la conservation d'une partie de la tour sud-est dont les pièces intérieures ont été réutilisées comme geôle. Ce niveau, aujourd'hui en rez-de-chaussée, correspond parfaitement au Plan des offices à caves, c'est-à-dire au premier niveau de sous-sols. On peut donc comprendre que le château était constitué d'une terrasse surélevée dont le socle émergeant était occupé par des caves ou des espaces fonctionnels, un second niveau de caves étant, lui, enterré. Le rez-de-chaussée du château paraît donc avoir été surélevé d'un niveau et s'être élevé fortement au-dessus de la rue.

La constitution de la parcelle est issue du démembrement de l'ancienne parcelle 208, désormais divisée en 3 unités. L'alignement sur rue est calqué sur le tracé de la balustrade bordant le château sur la rue, la limite nord correspondant au bord de l'allée d'accès. Le percement de la rue des Pavillons s'affranchit des limites historiques et passe en travers dans l'emprise du château..

Le projet de la rue Gambetta consiste en un immeuble résidentiel comportant cinq niveaux dont un enterré, qui reprend en grande partie les dispositions de l'immeuble de la gendarmerie. Il est assis sur l'avant-cour de l'ancien château, en un secteur où les plans d'archives ne mentionnent pas d'aménagement particulier. La zone est encadrée par les balustrades des douves, de l'allée d'honneur et de la rue. Le plan ne stipule pas si l'espace était autrefois minéralisé ou bien occupé par une végétation d'agrément. On note que le fonds des sous-sols (parking souterrain) est prévu à la cote 97.47 NGF ; il devrait perturber le terrain naturel sur une profondeur supérieure à 2 m, selon les données du sondage 3. Toutes les observations faites sur la zone tendent à indiquer que les niveaux archéologiquement en place dans ce secteur sont faits de l'étalement des remblais de démolition du château. Les modifications récentes des caves sont :

- La condamnation de l'ancien accès aux caves lors du percement de la rue des Pavillons,

- Le percement d'un nouvel accès depuis le 9 rue de Pavillons,
- Le bouchage de l'ancienne zone d'accès lors de travaux sur la rue, et la création d'un couloir en béton armé portant la voirie moderne,
- L'accumulation de déchets divers : bouteilles en verre, gravats, déchets domestiques

Cet ensemble de sous-sols, concernant toute une aile du château et deux tours, est dans un bon état de conservation archéologique. Les maçonneries sont très lisibles, peu altérées et sans désordre ni fissure visible, signe d'une construction d'assez bonne qualité et de l'absence de contrainte mécanique. On note en revanche l'importance des concrétions calcaires, fort épaisses, sur la voûte et les parois, en raison de l'infiltration des eaux pluviales depuis le XVIII^e s. L'aile orientale du château est en effet connue pour avoir été démontée en 1720, les sous-sols sur deux niveaux ayant visiblement été conservés. L'impossibilité d'étanchéifier correctement les vestiges enterrés explique l'état d'humidité dans lequel le bâtiment nous parvient. Le bouchage de toutes les ouvertures d'aération n'a fait que renforcer le phénomène. Si une aération correcte était recréée, ainsi qu'une protection du monument à la surface du sol, l'ensemble pourrait redevenir sain.

La division en deux parties, visible sur notre relevé mais non sur celui du XVIII^e s., est vraisemblablement due à une datation différentielle. Il n'est malheureusement pas possible de préciser davantage en l'absence d'une étude de bâti et d'indices de datation sur les parois. On ne constate pas de rupture entre le bâti de l'aile et celui des tours, il est possible que la chronologie soit masquée par les concrétions calcaires.

Il s'agit d'une architecture utilitaire, des caves destinées au stockage ou à certaines activités techniques. On ne trouve aucun décor. La maçonnerie est pour l'essentiel en moellons, la pierre d'appareil n'étant utilisée qu'aux points sensibles supports de voûte, piédroits de portes...

Une partie de ce réseau se trouve sous l'opération Pavillons. La recharge en remblais modernes de la parcelle

étant considérable, ce réseau est inaccessible à la fouille sans évacuation des terres (le sol des caves est environ à 96.40 NGF, soit 7 m sous la surface actuelle).

Lorsqu'il a été possible de superposer ces sondages avec le plan historique, on a pu constater qu'ils sont positionnés sur les douves ou à l'extérieur de l'emprise du site. Le seul sondage placé sur le monument s'est en effet révélé positif. L'épais crépi en ciment de la prison des gendarmes cache une maçonnerie en grand appareil qui n'a pu être dégagée que sur une très petite surface. Il est vraisemblable que

la maçonnerie de la tour est entièrement conservée à l'intérieur, et partiellement à l'extérieur. La comparaison des formes de la pièce montre que des dispositions du plan originel sont vraisemblablement préservées : baie, latrines, porte de sortie vers le couloir, escalier à vis. Celui-ci n'a été bouché que récemment, un ancien habitant du quartier se souvenant parfaitement l'avoir emprunté lorsqu'il était enfant pour descendre à la salle inférieure.

BERNARD Jean-Louis (Inrap)

CONTEMPORAIN

NANTEUIL-LE-HAUDOIN

1 rue du Puiseau

Suite au dépôt d'un permis de construction d'un bâtiment par l'Association Diocésaine de Beauvais, un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface de 870 m². Le terrain est situé à l'angle de la place de Verdun et de la rue du Puiseau, en contrebas de l'église érigée au XII^e s. et en bordure d'une canalisation des eaux de ruissellement et d'un petit affluent qui vont gonfler le cours de la Nonnette. Les deux tiers de la surface du projet étant urbanisés (bâtiments, passage de divers réseaux d'égouts et arborés), les sondages ont été réalisés, à l'aide d'une mini-pelle de 5 t, sur une petite parcelle de pelouse après arrachage de quelques arbustes.

Deux tranchées couvrant une surface de 48 m² et comprenant trois sondages profonds ont permis d'observer la nature du terrain et de percevoir une urbanisation très récente du terrain ne remontant pas au-delà du XIX^e s. Dans le courant de ce siècle, une zone très humide au nord et disposant d'une mare au sud est investie par la construction d'un édifice en pierre calcaire accolé à un mur de clôture. Ce bâtiment de 9,40 m de large et reconnu sur une longueur de 17,40 m s'étendait plus à l'ouest sur la parcelle adjacente au projet. Le mur de façade et ses fondations sont conservés sur une hauteur de 1,25 m. Le mur est constitué de pierre calcaire liés avec un mortier de terre jaune. Sa tranchée de construction entame un niveau de limon sableux brun clair et est comblé par de la marne calcaire et quelques fragments de tuiles plates. L'espace interne de la construction est exhaussé par un apport de limon argileux jaune qui bloque sans doute les remontées d'eau et a pu servir de terre battue. En effet, on remarque que du mortier de chaux couvert parfois d'une

couche de plâtre est appliqué sur les pierres de parement à partir du niveau sommital de cette strate. Un mur de refend permet de distinguer deux salles. La salle est, de forme carrée (8,40 m de côté soit une emprise au sol de 70,56 m²), montre des bas de parois portant plusieurs couches délavées de peinture rouge « sang de bœuf ». Le négatif d'un chambranle et la présence de gonds sur le mur nord permettent de localiser une porte d'accès entre les deux salles. Au cours de la Première Guerre mondiale, l'édifice subit des dommages et l'espace de l'édifice ainsi que ces abords sont exhaussés avec des blocs de calcaires et des fragments de tuiles plates. Une voie de 1,20 m de large, dallée en grès posés sur lit de sable, vient se bloquer sur la façade. Une monnaie percée de 5 centimes datée de 1920 provient du nettoyage de cette voie. Une pierre de seuil de 60 cm de large signale l'emplacement de l'entrée principale par la salle ouest. Un tuyau d'évacuation des eaux pluviales côtoie cette dalle. Un mur de clôture borde le chemin à l'ouest et indique une partition de l'espace. Lors de la Seconde Guerre mondiale, l'édifice est détruit. Le mur nord est conservé comme mur de clôture et la partie est du bâtiment est reconstruite à l'aide de briques pour faire fonction de lieu de stockage, d'atelier et de garage. La construction ou reconstruction de l'actuel presbytère semble dater de cette période. Une photo des années 1950 montre qu'il n'existe plus après guerre que l'édifice à vocation de presbytère, le garage en brique, une immense cour aménagée avec un cailloutis sans doute calcaire et un petit potager.

DERBOIS Martine (Inrap)

HAUT MOYEN ÂGE

NANTEUIL-LE-HAUDOIN

Station d'épuration

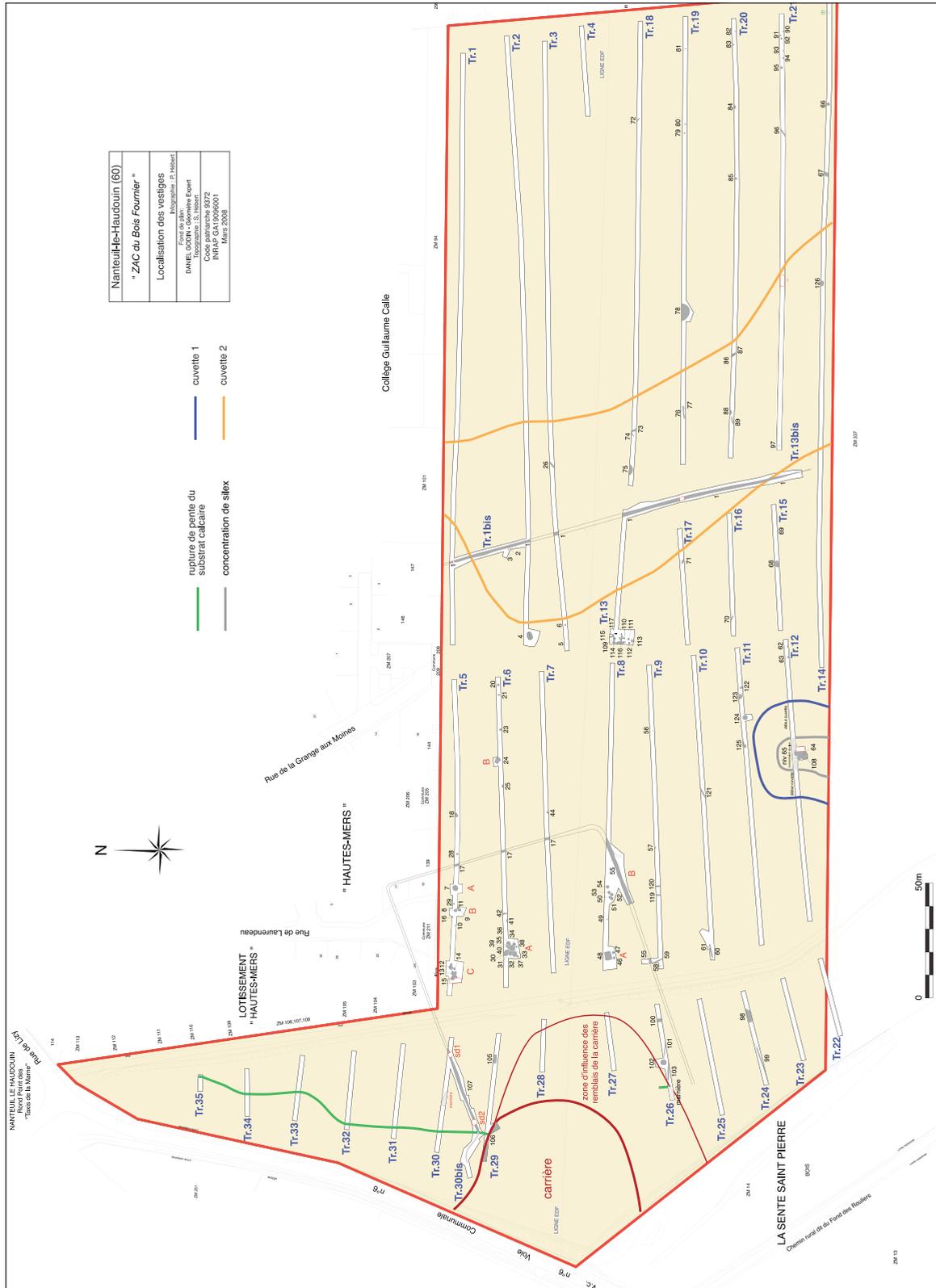
Ce diagnostic a mis en évidence la présence de quatre structures archéologiques excavées, dont une seule, par son comblement, a livré un tesson alto-médiéval. Un ensemble de blocs de grès a également été repéré en association avec de la céramique protohistorique. Cependant, il n'a pas été possible, à cause de la faible

densité des vestiges et de leur pauvreté en mobilier, de circonscrire une quelconque occupation spatialement cohérente.

GNAT Aurélien (SAD de l'Oise)

Suite au dépôt d'un permis d'aménager d'un lotissement pavillonnaire en périphérie immédiate du secteur construit de la commune, un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface de 94 321 m². Les parcelles sont situées entre la route de Nanteuil à Silly-le-Long à l'ouest et les abords de la rue Alain Fournier à l'est.

Le site est localisé sur un secteur à vocation agricole sous la rupture sommitale et un versant conique s'affaissant vers l'est (de 115 à 97 m NGF). Le substrat se caractérise par la présence de limons de plateau et un affleurement de la frange altérée du substratum calcaire de Saint-Ouen (Bartonnien) partiellement exploité en carrière.



Nanteuil-le-Haudouin « ZAC du Bois Fournier - La Grange aux Moines ». Localisation des vestiges

Trente-huit tranchées linéaires et des fenêtres ont été réalisées à la pelle mécanique, pour une surface de 8 437 m², soit 8,94 % de la surface totale du projet et 10,34 % de la surface accessible. Elles ont permis de recenser 126 occurrences témoignant de deux occupations.

La plus ancienne correspond à une cuvette située en limite sud et sommitale du terrain et a livré du mobilier lithique et de la céramique du Néolithique. La seconde est caractérisée par les vestiges d'un établissement rural laténien/conquête cerné par un enclos fossoyé quadrangulaire et associé à un espace agricole délimité lui aussi par un fossé suivi sur une distance de 160 m.

L'occupation néolithique

Le mobilier lithique et la céramique, recueillis dans le niveau 65 et les dépressions 64 et 108, témoignent d'une occupation du III^e millénaire av. J.-C. Les artefacts en silex, d'une grande fraîcheur, indiquent tout d'abord l'extraction de plaques du matériau bartonien existant sur place. L'épanage des blocs est clairement attesté (étude N. Cayol, V. Lascour, C. Paris, F. Joseph, Inrap). L'intervention n'a pas permis de déterminer s'il s'agissait d'une extraction en puits ou en front de taille dans une carrière située à un peu plus d'une centaine de mètres du gisement. Du silex exogène est aussi présent dans l'outillage retrouvé (fragment de hache polie). La présence de nombreux outils, des grattoirs, une pointe de flèche et du mobilier céramique, suggèrent non seulement le lieu d'extraction d'une matière première dont il est impossible en l'état de la recherche de déterminer l'importance, mais aussi l'existence à proximité d'un habitat de sommet de versant ou de plateau.

L'établissement agricole de La Tène finale/Conquête romaine

Un enclos fossoyé d'une surface estimée à un peu moins de 1,1 ha s'inscrit sur un versant exposé à l'ouest. Les fossés présentent tous un profil en V à fond plat avec des ouvertures comprises entre 0,90 m et 1,60 m et des

profondeurs variant de 43 cm à 66 cm. La disposition des vestiges à l'intérieur de cet espace suggère en négatif la présence d'un talus interne et leur concentration montre aussi une partition de cet espace interne dont la nature n'a pu être perçue car située sous un chemin agricole encore en usage lors du diagnostic.

Cette concentration de structures essentiellement en creux est composée d'au moins un bâtiment excavé, de deux types de construction sur poteaux, l'une simple et l'autre associée à l'utilisation de sablière basse en calcaire local, une petite vingtaine de silos et une fosse dont le test suggère la fonction de petits. L'originalité du site réside dans l'utilisation des silos pour le stockage et non pas des greniers comme il est fréquent de le constater pour cette période. La présence de ce type d'édifice n'est pas exclue dans la mesure où, dans les regroupements de silos, des petites fosses interprétées comme des trous de poteau sont repérées mais n'ont pu permettre d'établir de plan significatif. Les vestiges sont regroupés de façon à libérer un espace central de cour ou de jardin,

Le mobilier céramique (étude N. Descheyer, Inrap) témoigne d'une pérennité de l'habitat de La Tène finale se poursuivant durant la période de la Conquête romaine. Il s'apparente aux formes déjà répertoriées et en propose aussi au moins une nouvelle. Les macrorestes carbonisés recueillis dans le test d'un silo attestent d'une production céréalière et confirment l'intérêt du site dans le cadre d'une étude paléoenvironnementale.

Cette « ferme », d'une grande lisibilité, car non perturbée par des occupations postérieures, recèle de nombreux centres d'intérêts scientifiques. Il s'agit là, d'un site majeur permettant d'aborder les phénomènes d'assimilation de la culture romaine pour un contexte géographique encore fortement rural où la documentation reste faible dans la mesure où il n'y avait peu ou pas eu d'interventions archéologiques.

DERBOIS Martine (Inrap)

ÂGE DU BRONZE

NANTEUIL-LE-HAUDOIN

ÉPOQUE ROMAINE

ÂGE DU FER

ZAC du Chemin de Paris - La Remise Charles Lejeune

Le projet de création de la future ZAC du Chemin de Paris a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique sur trois parcelles totalisant une surface totale 201 422 m². Elles sont situées à environ 1 km du centre-ville, au sud de la ZAC du Ferrier, dont le projet sera le prolongement, le long de la R.N. 2 reliant Soissons à Paris ; juste à la limite des plateaux limoneux au sud et des calcaires du Bartonien moyen au nord.

Le terrain naturel dans lequel sont implantées les structures est un loess plus ou moins homogène au sud qui disparaît au fur et à mesure qu'on se dirige vers le nord où apparaissent des affleurements de marne (résultat de la destruction des niveaux inférieurs de calcaire bartonien) liés à des sables tertiaires. Entre ces affleurements de marne, de grandes zones de piégeage très argileuses viennent ponctuer le site de taches grises de grande dimension (entre 10 et 30 m de long parfois).

L'occupation du site se répartit en quatre secteurs géographiques et temporels distincts (malgré une répartition diffuse de quelques structures sur l'ensemble de la surface ouverte). Deux de ces zones, A et B, sont attribuables à la période du Bronze Final (une zone d'habitat ? et une nécropole). Les deux autres zones, C et D, sont datées de la période Romaine, une installation initiale au I^{er} siècle et un abandon au début du IV^e siècle. Une cinquième entité est formée par la présence d'une voie de circulation suivie sur plus de 300 m qui peut être gallo-romaine.

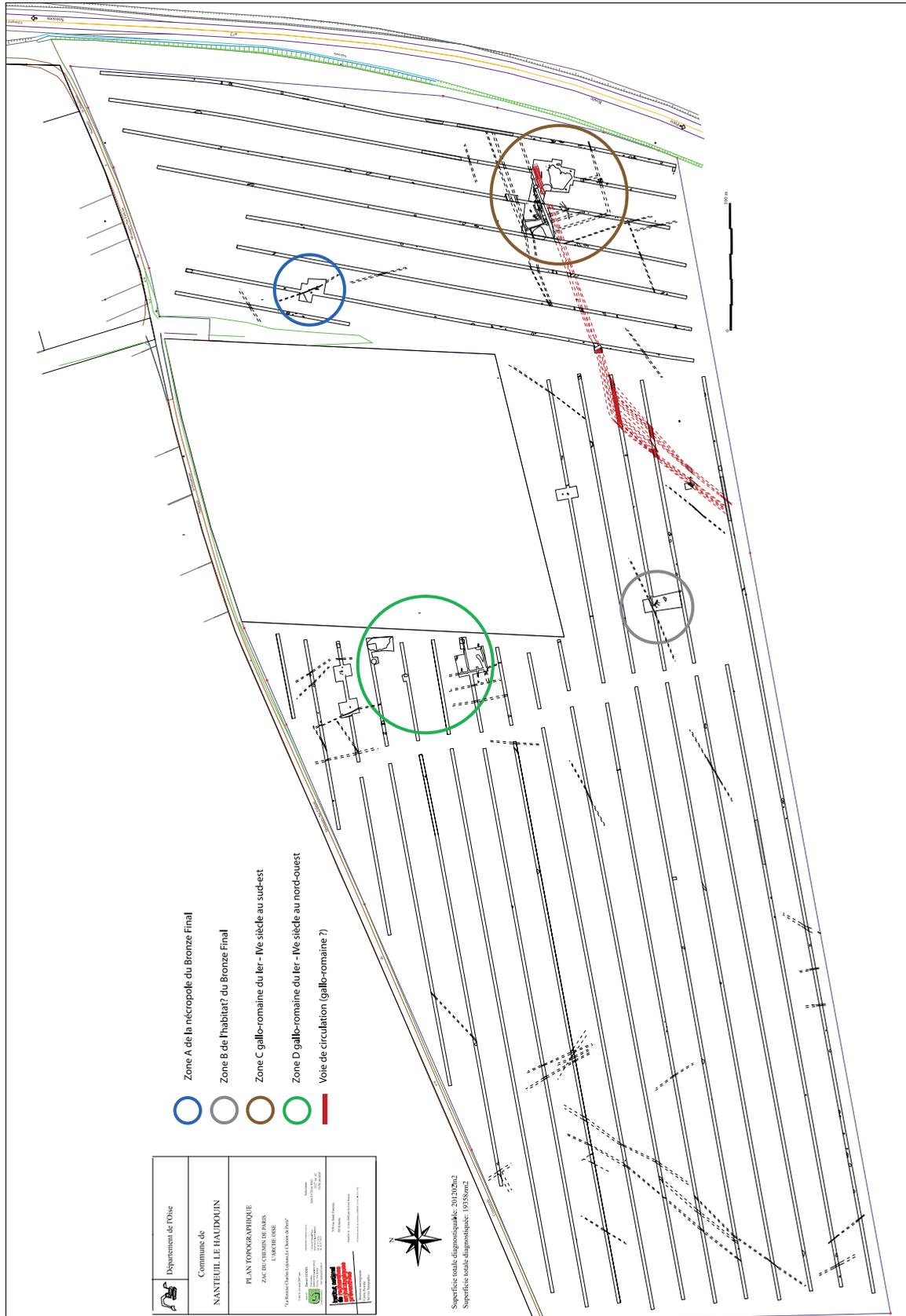
La zone A (la nécropole) se situe au nord-est de l'emprise, entre les tranchées 7 et 6, parallèles à la R.N.2. Elle se présente sous la forme d'une série de sept taches circulaires plus ou moins foncées avec, en position regroupée ou diffuse, des ossements brûlés, de part et d'autre d'un fossé (gallo-romain ? : un seul tesson paraît

l'y attribuer) qui semble par ailleurs en recouper quelques-unes (2 ou 3).

La zone B a été décelée par l'apparition dans la tranchée Tr.12 de quatre petites fosses circulaires et d'un fossé orienté nord-est/sud-ouest. Le remplissage de ces fosses, assez riche en charbon et quelques fragments de céramiques non-tournées présents à leur surface, amotivé une coupe à l'intérieur de deux d'entre-elles. La fouille de ces deux structures (St.5 et St.7) et la récolte d'un matériel

céramique et lithique ont permis de les attribuer au Bronze final. Ces observations ont déterminé l'élargissement de la zone par l'ouverture d'une fenêtre au nord et au sud de la zone et permis de mettre au jour sept structures supplémentaires (6 circulaires et une allongée irrégulière St.17)

La zone C, la plus dense et structurée des quatre zones mises au jour, s'implante dans l'angle sud-est de l'emprise. Elle se caractérise par la présence de quatre grandes



tâches noire apparues, pour trois d'entre-elles, dans les tranchées Tr.2, Tr.3 et Tr.4 et la dernière lors de l'ouverture de la fenêtre d'extension. De multiples autres structures ainsi qu'un réseau fossoyé (12 fossés) et la présence d'une voie de communication achèvent de structurer l'ensemble de la zone sur environ 20 000 m². Enfin, la zone D est composée d'un ensemble de structures

assez hétéroclite tant par leur nature que par la diversité de leur datation. Une zone fossoyée avec six fossés se recoupant à angle droit (sans datation possible), une zone avec un puits et une carrière d'extraction gallo-romaine (Ier-IVe siècle) et une tombe de La Tène D1.

LASCOUR Vincent (Inrap)

CONTEMPORAIN

NOYON

Au-dessus de Jonquoy

En périphérie sud-est de Noyon, la réalisation d'un projet de lotissement pavillonnaire a été précédée d'un diagnostic archéologique. Deux sites sont connus à proximité immédiate : un gisement de faune préhistorique et de mobilier lithique acheuléen mentionné en 1924 et le site 3 sur le tracé de la R.N. 32, fouillé dans les années 1990. Le diagnostic a remis au jour la plate-forme d'une voie ferrée opérante dans le premier tiers du XX^e siècle. Elle permettait le transport de graviers siliceux extraits sur la commune voisine de Morlincourt, à la Grévière, jusqu'à la

gare de Noyon. Les autres structures et le mobilier sont directement liées aux combats de la Première Guerre mondiale : tirs d'artillerie, charnier de chevaux. À noter que la voie ferrée sert de repère tactique lors de l'offensive française d'août 1918. Le secteur est à nouveau un théâtre d'opération le 5 juin 1940 lors de la défense de la gare de Noyon contre les Allemands.

DESFORGES Jean-David (SAM de Noyon)

NOYON

La Haie Juda

C'est au lieu-dit La Haie Juda, au pied de la ZAC du Mont-Renaud, que la SCI du Cottage Saint-Eloi a décidé d'implanter un Etap Hôtel. Le site se situe en bas du versant est d'une butte tertiaire, à environ 400 m du canal du nord, c'est-à-dire à 400 m de découvertes anciennes de vestiges du Paléolithique Moyen. Dans la même zone une nécropole gallo-romaine avait été mise au jour. D'autre part, le site se situe à proximité de l'ancienne maladrerie de Noyon. Un diagnostic a donc été prescrit. Outre les tranchées classiques, des sondages profonds ont été prescrits mais un seul a été réalisé. La topographie et toutes les tranchées ont confirmé que le terrain avait déjà été fortement décaissé si bien que la

chance de trouver des vestiges historiques était totalement nulle. Aucune trace anthropique n'a été trouvée, pas même un impacte d'obus de la Première Guerre mondiale, si ce n'est du remblai très récent préalable à la construction du parking de Brézillon.

Dans le sondage profond aucune trace de paléosol n'était perceptible dans les niveaux de loess pourtant très favorables. Le diagnostic a donc montré que les travaux de décaissement et de remblaiement du site ont été très importants et ont effacé tout vestige potentiel.

DULAUROY-LYNCH Hélène (SAM de Noyon)

ÉPOQUE ROMAINE

NOYON

Hameau de Maigremont

CONTEMPORAIN

Les aménagements d'une nouvelle école à l'extérieur de Noyon ont motivé la prescription d'un diagnostic archéologique. Les terrains concernés se localisent au sud-est de la commune, sur la R.D. 938 allant vers Larbroye, juste en face du hameau de Maigremont. L'évaluation archéologique (20 tranchées, 4 extensions et 13 sondages profonds) a permis de mettre en évidence une occupation gallo-romaine de la fin du I^{er}-fin du III^e s. et les cicatrices des combats de la Première Guerre mondiale.

Aucun vestige préhistorique dans ce secteur très sensible n'a été repéré.

Une première structure consistant en une fondation massive de plan quadrangulaire (moellons et mortier) a été mise au jour. Il pourrait s'agir d'un édifice funéraire ou votif situé en bordure de voie. Il n'était pas accompagné d'autres structures mais un large fossé le longeait au sud-est. Les traces d'une voirie en casson de calcaire à nummulites à mêle le limon ont été suivies sur plusieurs

dizaines de mètres. Elle devait passer aux abords immédiats de l'édicule, sur son côté nord. Enfin, un aqueduc en béton et petites pierres calcaires, revêtu sur certaines portions par un mortier de tuileau et des tuiles descendait la pente de la colline vers le sud-est. Il a pu être reconnu sur une soixantaine de mètres. Il alimente une cuve de décantation ou un château d'eau construit en parement de *tegulae* prises dans un coffrage de mortier puis repart en suivant une orientation légèrement différente. Il aboutit à un bassin rectangulaire en béton enduit de mortier de tuileau. Une canalisation réalisée en tuyaux de terre cuite emboîtés et liés au plâtre partait aussi de la cuve. Son aboutissement n'a pas été repéré en raison de remaniement et de destruction. Peu de mobilier était associé à ces structures : quelques fragments de tuiles et des tessons en terre noire grossière retrouvés au-dessus des remplissages d'abandon de la cuve datés de la fin du III^e siècle. Il semble que l'aqueduc était approvisionné en eau par une source située sur la colline de Larbroye au lieu-dit Le Petit-Ourscamp. Il est fort probable que cet ensemble était associé à une *villa* dont nous ignorons l'emplacement. On ne peut pas en outre exclure un lien avec la nécropole ou même la ville de Noyon. Le reste des structures consiste en de très nombreux impacts d'obus liés aux combats de la Première Guerre mondiale en général et à la bataille du Mont-Renaud en particulier (printemps 1918). C'est de cette éminence située à 1 km à vol d'oiseau de la parcelle, que les alliés

pilonnèrent la ville de Noyon pour la libérer de l'occupant allemand. La nécessité de rendre ce terrain à la culture après les bombardements explique sans doute la présence de couches de limons très perturbés par la présence de mobilier hétéroclite sous la terre végétale où céramiques de toutes les époques côtoient les ferrailles d'obus et les pierres issues de la démolition des ouvrages gallo-romain.

DULAUROY-LYNCH Hélène (SAM de Noyon)



Noyon « Hameau de Maigremont ». Château d'eau et aqueduc enduit de mortier de tuileau (cliché Hélène Dulauroy-Lynch)

MOYEN ÂGE

MODERNE

NOYON

5 rue de Grèce

CONTEMPORAIN

Un terrain servant de décharge et de parking depuis une trentaine d'années fait l'objet d'un achat dans le but de construire une maison individuelle et des dépendances. Le site se situe dans la ville du Haut-Empire et du Moyen Âge, au sein de l'enceinte du XI^e siècle, mais à l'extérieur du *castrum*, à environ 125 m au sud-est de la cathédrale. Des vestiges du Haut-Empire ont été mis au jour dans des parcelles voisines et le terrain se situe à proximité de la voie Soissons-Amiens ainsi que de l'épicentre de la ville gallo-romaine. Des sondages, en 1990, avaient permis d'atteindre des niveaux antiques. Une occupation du Moyen Âge fut aussi confirmée par ces sondages et le nom ancien de la rue du Puit en Puit est mentionné pour la première fois au XIII^e siècle. D'autre part, l'impasse Saint-Hilaire située plus au nord devait se poursuivre autrefois et traverser la parcelle concernée. Au XV^e siècle l'abbaye Saint Barthélemy, située hors les murs, est rasée et se réinstalle sur la parcelle et sur celle attenante à l'est à l'emplacement d'une de ses dépendances. Des caves sont alors édifiées et celles-ci sont encore parfaitement conservées. Après plusieurs réaménagements, l'abbaye est reconstruite au début du XVIII^e siècle, mais vendue comme bien national à la Révolution. L'église est alors rasée en 1832 et le reste des bâtiments rachetés par les Sœurs Saint Thomas de Villeneuve pour en faire un pensionnat de jeunes filles. Dans la partie basse du terrain,

au sud, des bâtiments sont en outre visibles sur un plan de 1832. Touchés par les bombardements de 1918, tous ces bâtiments sont rasés définitivement en 1943. Le terrain sert alors de dépôt à charbon puis de parking pour la quincaillerie de M. Carquillat. Quatre tranchées ont été réalisées. Pour des raisons techniques et de sécurité, les sondages n'ont pas excédé 1,50 m de profondeur. Les niveaux gallo-romains observés par B. Desachy en 1990 n'ont donc pas été atteints. En revanche des couches médiévales et notamment une fosse dépotoir ont été mis au jour, attestant une occupation domestique et artisanale dès le XIII^e siècle. À l'ouest de la cave, un sol de tomettes carrées superposé sur un sol de tomettes hexagonales a été dégagé. Le plus ancien est à mettre en relation avec l'abbaye reconstruite au XVIII^e et l'autre avec la cour de récréation du pensionnat du XIX^e. Une sorte de citerne se situe au nord est de ce sol ; complètement revêtu d'un enduit de ciment, son usage n'a pas pu être interprété. Enfin de nombreux murs, en brique et en pierre ont été découverts dans le bas de la parcelle, le long de la rue de Grèce, correspondant à des habitations et/ou des bâtiments commerciaux dont certains apparaissent sur le plan cadastral de 1832 et qui furent détruits en 1918.

DULAUROY-LYNCH Hélène (SAM de Noyon)

PONTPOINT

Les Près de l'Église

L'opération de diagnostic archéologique réalisé préalablement à l'extension d'une carrière de granulats par l'entreprise Holcim Granulats, n'a révélé la présence d'aucun site archéologique. Seul un fossé de parcellaire non daté a été reconnu.

Toutefois, cette opération permet de figer la limite sud du site du Néolithique ancien de Pontpoint Le Fond de Rambourg fouillé partiellement en 1996 et 1997 sous la direction de F. Bostyn (Inrap).

JOSEPH Frédéric (Inrap)

MOYEN ÂGE

RESSONS-SUR-MATZ

CONTEMPORAIN

MODERNE

Le Clos des Mailles

Suite au dépôt d'un permis de construction de quatre-vingts pavillons et un centre de retraite, un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface de 61 654 m². Le terrain est situé sur un versant très pentu (de 60 à 80m NGF) en périphérie de l'habitat, dans un secteur à vocation agropastorale. Il s'inscrit sur le versant ouest de la vallée du Matz entre le Chemin dit du Tour de Ville, la Chaussée de la Cavée, le R.D. 938 et le Chemin dit du Moulin à Vent. Vingt-quatre tranchées de sondage, d'une surface totale de 4 592 m², ont permis d'observer la stratigraphie du versant et de repérer essentiellement les vestiges d'organisation de l'espace agricole de la période moderne à nos jours. Soixante-dix-huit structures et niveaux s'ouvrent directement sous la terre des labours.

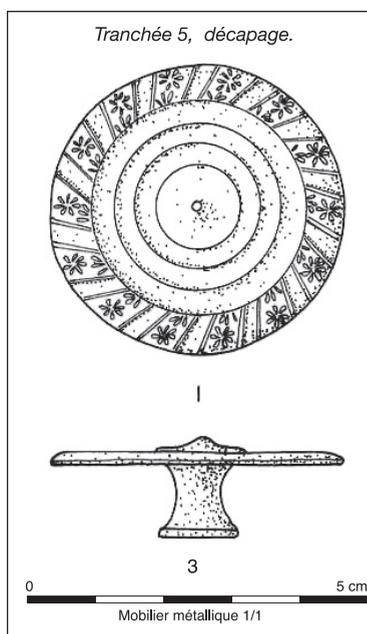
Le diagnostic a permis la localisation d'un chemin creux relié à celui de la cavée, de fossés de parcellaire, d'une cave et les traces de fondations récupérées (ces deux derniers vestiges en bordure du R.D. 938) dont l'abandon et les remblais sont datés du XVII^e siècle. Le mobilier céramique contenu dans ces niveaux est homogène et n'est pas antérieur au XV^e s. La présence de matériaux de constructions (tuiles, briques torchis, objets en fer et scories) semble indiquer la destruction d'une partie d'un habitat et peut-être d'une forge avec un épandage permettant la réunification de parcelles agricoles pour la formation d'un plus grand domaine.

Par la suite, le terrain est de nouveau morcelé. Les parcelles sont limitées par des fossés et des clôtures. Certaines de ces clôtures sont réalisées avec des traverses de chemin de fer. Une maison édifée en parallèle au

R.D. 938 (voie principale de communication traversant la commune) est presque totalement arasée, Le mobilier recueilli permet de dater cette occupation de la fin du XIX^e s. à la première moitié du XX^e s.

Aucune trace archéologique n'est venu corroborer la proximité de la voie romaine Senlis-Roiglise sous le C.D. 41. Peut-être convient-il de chercher son tracé un peu plus bas sur le versant en bordure du Matz ?

DERBOIS Martine (Inrap)



Ressons-sur-Matz « Le Clos des Mailles ». Mobilier métallique (dessin : B. Béthune, Inrap ; infographie : J.-F. Vacossin, Inrap)

ROCHY-CONDÉ

Allée des Minotiers

Le diagnostic archéologique réalisé sur une surface de 3 000 m² s'est révélé totalement négatif.

DERBOIS Martine (Inrap)

SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE

Angle des rues de Plainval et du Banc Saint-Pierre

L'objectif était de détecter le potentiel archéologique de l'emprise, d'en évaluer l'étendue et l'état de conservation, de le caractériser et de déterminer l'impact du projet. Les renseignements fournis par le propriétaire du terrain indiquaient d'importants remaniements liés à l'aménagement d'une plate-forme pour la construction d'une marbrerie : des terrassements sur les deux tiers et un remblaiement le long de la rue. Nous avons pu constater un important talus (d'une hauteur d'environ 4 m) dans le fond de la parcelle.

Deux tranchées ont été ouvertes, dans le sens de la pente afin de réaliser un transect. La surface sondée correspond

à 83 m², soit 4,7 % de l'emprise. Pour des raisons de sécurité, nous n'avons pas sondé l'intérieur du hangar. Dans la tranchée 1, la craie ou les argiles d'altération apparaissent sous 0,20 à 0,30 m de remblais récents. Dans la tranchée 2 elles sont atteintes sous 1,50 m de ces mêmes remblais.

Le diagnostic confirme l'absence de formations superficielles susceptibles de contenir des vestiges archéologiques.

HÉBERT Sébastien (Inrap)

ÂGE DU FER

SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE

Rue de Plainval

ÉPOQUE ROMAINE

Un complexe cultuel de longue durée

Édifié sur un point haut du paysage et son versant, dominant et visible de toute la campagne environnante, un important sanctuaire a été édifié au cours du second âge du Fer sur l'actuelle commune de Saint-Just-en-Chaussée. Préalablement à un aménagement immobilier de l'OPAC une fouille archéologique a été conduite sur plus de deux hectares à cet emplacement. Un fossé large et profond atteste du caractère ostentatoire de ce site. Ce creusement monumental délimite une très vaste enceinte que l'emprise de la fouille n'a pas permis de percevoir dans son intégralité mais dont la superficie s'étend sur plusieurs hectares. Ce vaste espace est subdivisé en plusieurs secteurs marqués par des fossés. Le creusement du fossé de la première enceinte a généré des terres qui ont très certainement été utilisées pour élaborer un talus. Derrière ce rempart, séparant l'espace sacré de l'espace profane, des pratiques culturelles se sont tenues pendant plusieurs siècles, les mobiliers découverts attestent en effet d'une durée d'occupation qui couvre, dans l'état actuel des connaissances, le I^{er} siècle av. J.-C. jusqu'au III^e siècle après.

Dépôts et rituels

Ce qui différencie ce site des sanctuaires actuellement connus en Gaule Belgique est que la nature des dépôts attestant de pratiques culturelles en ces lieux a fait l'objet d'une répartition spatiale très nette. Dans le premier pourpris se sont des restes d'animaux en grand nombre qui ont été déposés. Porcs, chevaux, bœufs, moutons et chèvres sont quelques-unes des espèces qui ont fait l'objet de sacrifices et/ou d'une consommation collective lors d'un banquet avant d'être déposés dans le fossé. Dans un autre tronçon de fossé c'est une véritable mise en scène qui a pu être observée : des vases supportent ou alternent avec des quartiers de viandes. Un peu plus loin, les fossés d'un autre enclos sont ponctués de dépôts en grand nombre d'objets métalliques qui signent une autre forme de rituel.

Parmi ce mobilier se distinguent des umbos de boucliers de typologie jusqu'alors inconnue, des casques, quelques armes et des plaques de fer ouvragées à usage indéterminé. Des biens précieux, en fer ou en bronze, comme des monnaies et des fibules ont aussi été découverts en quantité. Il n'y pas seulement les animaux et les mobiliers qui sont entrés dans les pratiques culturelles de cette époque, les humains ont aussi fait l'objet de traitements particuliers.

Les individus déposés "assis" mis au jour dans le secteur 1

Le diagnostic a révélé la présence d'un individu inhumé assis, lors de la phase fouille, sept autres inhumations ont été mises au jour ainsi qu'une fosse contenant les restes très fragmentés de trois individus au minimum. Les états de conservation sont assez variables et toutes ont subi des érosions aussi bien naturelle que mécanique. Les individus ont été placés dans des fosses plus ou moins rondes, presque tous adossés contre la paroi. Six d'entre eux ont le membre inférieur droit replié, voir contraint, sur le fond de la fosse, le membre inférieur gauche fléchi reposant sur la paroi, le membre supérieur gauchedisposé en latéral du membre inférieur gauche et le membre supérieur droit reposant sur le membre inférieur droit, pour les deux individus restant, la position est similaire mais inversée. Les observations taphonomiques soulignent que les inhumés se sont décomposés alors que la fosse n'était pas comblée. Par ailleurs, l'humérus droit d'un des individus a été prélevé sans que cela affecte le reste du corps (Fig. 1). Tous les crânes sont également absents, ce qui peut être imputée à l'érosion, mais aussi à des prélèvements alors que les corps étaient dans les fosses. En effet, des indices comme la présence de dents monoradiculaires témoignent de la décomposition des crânes avec les corps. Nul mobilier n'a été découvert et des datations ¹⁴C ont été engagées pour chacun des individus. Disposés plus ou moins en ligne, les corps

orientés vers le nord-est, ces individus ont été placés au nord-ouest du sanctuaire laténien de Saint-Just-en-Chaussée, non loin des « fosses à banquet ».

Les inhumations antiques découvertes dans le secteur 2

Cinq sépultures ont été implantées dans le comblement du fossé 6. Ces fosses contiennent les restes de un à quatre individus, soit onze au total. Pour les inhumations multiples, les dépôts sont simultanés. Le recrutement funéraire montre aussi bien des enfants, des immatures que des adultes, de sexe masculin et féminin. L'une de ces tombes a livré les restes de quatre individus (Fig. 2), une femme adulte portant à la main gauche une bague et trois immatures dont une parée de quatre bracelets (un en



Fig. 1 : Saint-Just-en-Chaussée « Rue de Plainval ». Individu inhumé assis, l'humérus droit a été prélevé sans que cela n'affecte le reste du corps (Cl. E. Pinard, Inrap)

fer, un en lignite et deux en bronze) et une autre chaussée, de nombreux clous de chaussures en fer ont été découverts aux pieds.

MALRAIN François (Inrap)



Fig. 2 : Saint-Just-en-Chaussée « Rue de Plainval ». Vue oblique des quatre individus inhumés simultanément dans la fosse 20 (Cl. E. Pinard, Inrap)

SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE

2bis rue Valentin-Legrand

Un terrain de 293 m² a été sondé préalablement à un projet immobilier. Il est situé en périphérie ouest de l'enceinte médiévale.

L'exiguïté de l'emprise a constitué un handicap pour l'observation des deux grandes structures mises au jour ;

aucun aménagement particulier ni vestige remarquable n'a été découvert.

HÉBERT Sébastien (Inrap)

ÉPOQUE ROMAINE

SAINT-VAAST-DE-LONGMONT

MOYEN ÂGE

Voirie du Saint-Sacrement

L'emprise du diagnostic se situe dans une peupleraie longeant La voirie du Saint Sacrement au nord de la commune. Le site est à la confluence de l'Oise, de son affluent l'Automne et d'un ru qui alimente cette rivière. L'emprise surplombe une zone marécageuse et le terrain est cerné de fossés drainant les nombreuses sources émergeant du plateau.

La caractéristique majeure de ce site est le réseau de fossés de drainage et/ou parcellaire disséminé sur le terrain. Deux petites zones présentent de faibles

concentrations de matériel et une unité architecturale chacune.

La première au nord-est du site (tranchée 4) pourrait être gallo-romaine. Elle se caractérise d'abord par la présence de tessons ; un fragment de col a été retrouvé au sommet d'un fossé (structure 5 de la tranchée 4) et identifié comme un tonnelet P14 (Julio-claudien) et un tesson à dégraisant nummulitique issu d'un trou de poteau faisant partie d'un alignement (trois trous de poteau) peut être daté entre le I^{er} et le III^e siècle.

La seconde est médiévale. Il s'agirait d'un fond decabane. Ainsi, une structure fossoyée de forme rectangulaire mesurant 3,5 m de longueur sur 2,6 m de largeur et d'une profondeur résiduelle de 0,18 m à parois verticales a été découverte à l'extrémité nord ouest de l'emprise, à 0,65 m sous la surface. Elle est d'orientation nord-sud. Aucun trou de poteau n'a été décelé à l'intérieur ou à l'extérieur de la structure. En revanche des dalles de craie ont été

retrouvées posées sur le fond du creusement. Elles pourraient avoir servi de plot pour caler un plancher. Ainsi l'espace libéré entre le fond plat et le sol aurait servi de vide sanitaire dans ce milieu humide. Il est à signaler qu'un colluvionnement a arasé la plupart des structures.

KIEFER David (Inrap)

CONTEMPORAIN

SENLIS

Chemin des Rouliers

Ce diagnostic a été réalisé dans le jardin d'une propriété privée où le terrain présente une déclivité de 5 % environ. De nombreuses contraintes (arbres, arbustes, bassin en béton, conduite d'eau...) ont rendu les ouvertures de terrain difficiles.

Ainsi, à part une bouche d'égout datant très probablement du XX^e s. et un mur ou muret (?) non daté, aucune structure archéologique n'a été mise en évidence.

BERTIN Patrice (Inrap)

ÉPOQUE ROMAINE

SENLIS

Musée municipal d'Art et d'Archéologie

MOYEN ÂGE

Ce sondage, survenu dans le cadre de la restructuration du musée d'art et d'archéologie de la ville de Senlis en juillet, a permis de mettre en évidence, et ce malgré son emprise réduite, la présence d'une stratigraphie complexe, conservée sur plus de trois mètres de profondeur.

Située en plein cœur du centre antique de la ville, à quelques mètres du chevet de la cathédrale et de l'enceinte gallo-romaine, dans l'extension nord du bâtiment principal de l'ancien palais épiscopal construite très probablement vers la fin du XVII^e siècle, cette étude a révélé une importante séquence stratigraphique allant de l'Antiquité à la période Moderne.

Le vestige d'un mur en fondation a été repéré en arrière de la tour gallo-romaine appelée la «tour des archives», installé perpendiculairement à la muraille et dans le prolongement du retour semi-circulaire ouest de la tour, sans qu'il ait été possible de déterminer sa nature médiévale ou moderne. Une construction circulaire, matérialisée par une assise de deux pierres de parement toujours en place, a également pu être identifiée et interprétée comme un accès maçonné extérieur à la «tour des archives», très probablement en fonctionnement dès la fin de l'époque médiévale, avant la construction du prolongement du bâtiment de l'évêché vers le nord. Ces deux pierres reposaient sur une semelle de fondation composée de moellons hétérogènes. Enfin, le niveau inférieur du sondage est occupé par un mur très massif, assis de moellons calcaires, dont la destruction a été datée aux alentours du III^e siècle ap. J.-C. Ce mur, d'orientation nord-ouest/sud-est, s'inscrit

parfaitement dans la trame parcellaire mise au jour par Jean-Marc Fémolant lors d'une fouille archéologique en 1986, opérée à quelques mètres plus au sud, et dont les vestiges sont toujours visibles. Ce mur, conservé en élévation sur près de 1,40 mètre et réalisé en opus incertum, ne semble pas appartenir à la structure du portique découvert en 1986 mais à un bâtiment plus massif au vu de l'épaisseur de ce mur (0,60 mètre) et de la présence d'un trou de boulin traversant.

GNAT Aurélien (SAD de l'Oise)



Senlis « Musée d'Art et d'Archéologie ». Vue des vestiges des aménagements médiévaux et/ou modernes en fondation, situés en arrière de la tour dite « des archives » de l'enceinte gallo-romaine (A. Gnat, SAD de l'Oise)

L'intervention menée, les 11 et 12 mars 2008, devait permettre de vérifier la présence d'un cimetière médiéval et de caractériser une destruction de vestiges archéologiques suite au retrait d'une ancienne cuve à fioul. L'opération de sondage a consisté au terrassement manuel puis mécanique, sur une surface de 7 m² à proximité immédiate du chevet de la chapelle Saint-Étienne. L'analyse stratigraphique a permis de distinguer trois niveaux de remblais différents. La profondeur des sondages a atteint la cote de -1,80 m par rapport à la surface actuelle du terrain.

1 - Dans le niveau supérieur (0 à -0,60 m) le remblai récent très hétérogène est constitué de terre végétale à environ 90 %, de briques et de tuiles contemporaines. Les artefacts plus anciens, se composent de moellons calcaires équarris, d'ossements humains en grand nombre de quelques tuiles et tessons de céramique d'époque romaine, ainsi qu'un fragment de vitrail et une section d'os de bovidé lié à une activité de boucherie.

2 - Le niveau intermédiaire, compris entre -0,60 m et -1,20 m, se compose de terre végétale (60 %), d'éléments en béton de grande taille, de panneaux en bois aggloméré, de poutres en bois et de déchets (plastiques, cartons etc.). La densité d'ossements humains est similaire à celle observée dans le niveau supérieur. Dans les angles nord-est et sud-est de la fosse, ont été déposés des crânes humains en position secondaire (2 crânes dans le premier angle et 3 dans le second). De nombreux ossements, toujours d'origine humaine, bordaient latéralement ces dépôts de crânes formant des concentrations ponctuelles nettement circonscrites. Sous le second amas, vers -1,20 m se trouvait un inhumé en position primaire, en décubitus dorsal, les bras le long du corps, pieds tournés vers l'est. Sa fouille a permis d'observer les membres gauches du squelette de la base du fémur, le bassin, les vertèbres lombaires et l'avant-bras. Le reste de l'individu, localisé sous la berme, n'a pas été fouillé pour des raisons de sécurité.

3 - Enfin, le dernier niveau caractérisé était remblayé jusqu'à -1,80 m par 90 % de terre environ, quelques éléments en béton et de rares blocs calcaires. Les ossements humains y sont plus rares. En fond de fouille, la remontée des eaux de la Nonnette, située à 6 m au sud du terrassement, n'a pas permis de prolonger ces terrassements plus profondément. On retiendra seulement la présence d'argile plastique correspondant aux niveaux géologiques.

En raison de l'instabilité des bords est et ouest du terrassement, ces derniers n'ont pas été taillés verticalement, ce qui a réduit au fur et à mesure l'emprise du sondage vers le fond.

Les coupes stratigraphiques à l'ouest et au nord présentaient une typologie de remplissage identique. En revanche, la coupe au sud a permis d'observer la formation sur le long terme d'une stratification linéaire composée de limons hydromorphe pouvant constituer la berge ancienne de la Nonnette aujourd'hui contenue par un mur.

Les éléments archéologiques intacts apparaissent dans la coupe est de la fosse. Il s'agit d'ossements humains orientés est-ouest caractérisant la présence d'un cimetière composé d'individus en connexion dans les niveaux compris en -0,60 m et -1,30 m. La superposition des défunts suppose un fonctionnement du cimetière sur une longue période et dont l'origine est liée à l'implantation de la chapelle Saint-Étienne au XIII^e siècle.

Dans le volume de terre terrassé (12 m³), les ossements humains ont été récoltés au fur et à mesure. Au terme de l'opération, 11 sacs de 10 litres correspondaient à l'ensemble des os prélevés. Le dénombrement des fémurs nous donne un nombre minimum de 12 défunts.

L'emprise du cimetière s'étend vers l'est entre la Nonnette et la rue Saint-Étienne sous laquelle il se prolonge probablement.

LEGROS Vincent (SRA)

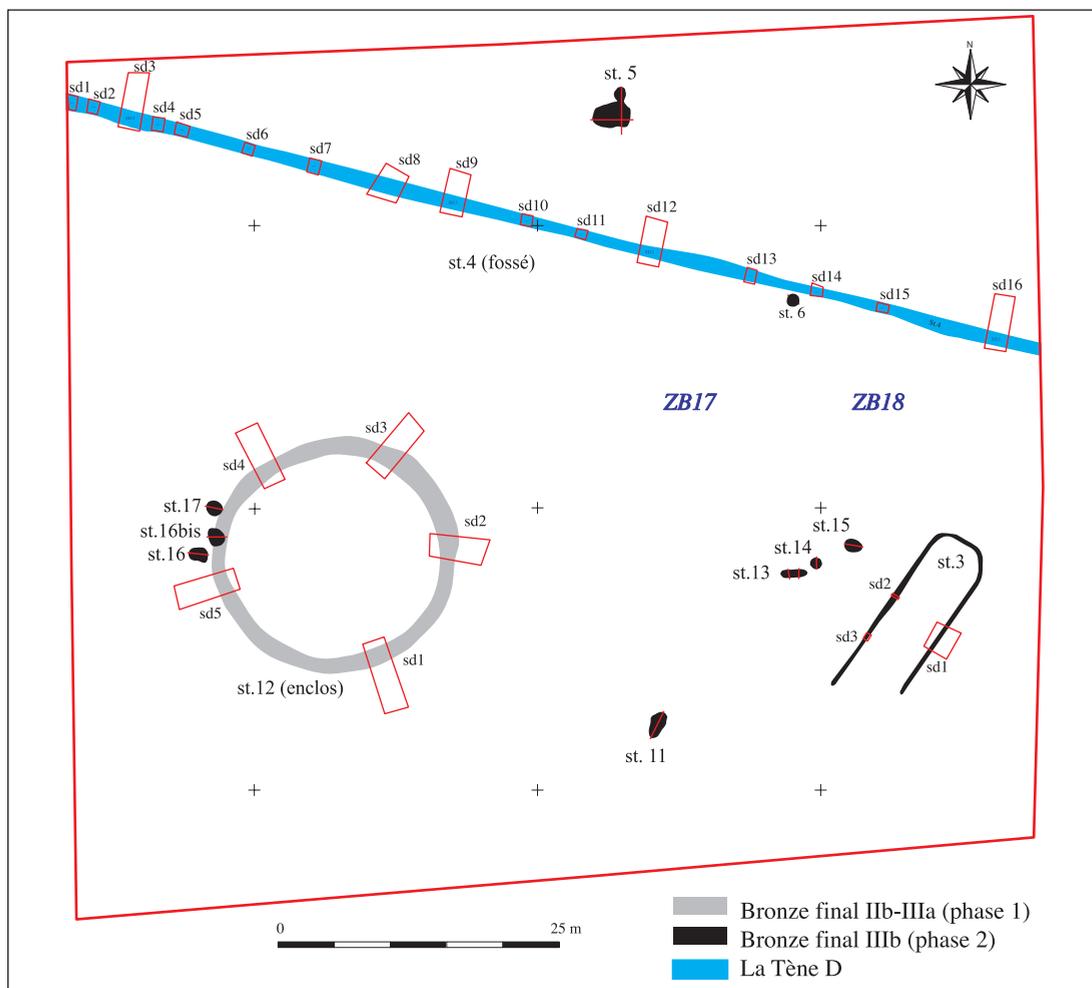
Cette opération de fouille s'insère dans l'ensemble des opérations d'archéologie préventive prescrites, dans le cadre du projet d'implantation d'une nouvelle zone d'activités devant couvrir à terme 47 ha. Les deux premières tranches ont été réalisées sur le site entre 1998 et 2004, la fouille d'avril 2008 résulte du diagnostic de 2007, qui constitue la troisième et dernière tranche de l'ensemble de la ZAC.

L'apport essentiel de cette fouille réside dans la mise au jour d'un troisième enclos circulaire du Bronze final IIb/IIIa. En effet, une nécropole à enclos et incinérations de la

même période a été découverte en 1999 à 600 m à l'est du site. Le site funéraire est abandonné, et une occupation domestique lui succède, dont témoignent une dizaine de structures fossoyées dont le mobilier est attribuable au Bronze final IIIb.

Enfin, un fossé rectiligne continu, mis au jour sur 90 m, et attribué à La Tène D, représente la troisième et dernière phase de l'occupation.

FRIBOULET Muriel (Inrap)



Thourotte « ZAC du Gros Grelot ». Plan général et localisation des structures archéologiques (M. friboulet, Inrap)

ÂGE DU FER

TILLÉ

ÉPOQUE ROMAINE

Aérodrome sud - Aérodrome nord

Le projet d'aménagement des futurs locaux du Service départemental d'incendie et de secours de l'Oise a motivé une demande anticipée de prescription. La surface à diagnostiquer était de 97 000 m², la superficie ouverte est de 11 123 m², soit environ 12% de la parcelle.

L'intérêt majeur de cette opération résidait en la présence, environ 40 m plus au sud, d'une *villa* mis au jour en 1998, préalablement à l'aménagement du Palais des sports et des spectacles (Fémolant, BSR 1998 et 1999). De plus des sondages réalisés en 2007 sur l'emplacement d'un bassin de rétention et sur la Rcade Nord de Beauvais, en limite sud des parcelles qui nous occupe, avaient permis de détecter des segments de fossés laissant supposer la présence de cette *villa*.

L'ensemble des tranchées et des aires ouvertes dans ce secteur nous a permis de confirmer nos hypothèses et de contribuer à livrer de nouvelles données sur l'occupation septentrionale de l'exploitation agricole antique. Nous avons ainsi mis au jour des réseaux de fossés qui correspondent en fait à deux états de la clôture. Nous avons

aussi pu repérer l'angle nord-est du premier enclos mis en place au cours du I^{er} siècle. Au nord de l'exploitation, un ensemble de fossés parcellaires et un enclos sans doute à vocation pastorale ont été découverts.

Au nord des parcelles, les traces de deux enclos distincts d'époque gauloise ont été repérées. Le premier, daté plus précisément de La Tène D1/D2, s'ouvre vers la parcelle voisine, et le second, situé à 80 m au sud dit précédent, est daté de la période protohistorique récente.

BOUNIOL Laëticia (SAM de Beauvais)

La zone prospectée a mis en évidence une occupation de ce secteur datée vers la fin de la première moitié du V^e siècle (T. 011) à vers 520/530 (inhumations en sarcophages 047 et 008). Les éléments les plus récents provenant des recherches effectuées sur le site de Vendeuil-Caply et en particulier dans la Vallée Saint-Denis sont attribuables à la fin du IV^e siècle et au tout début du V^e siècle : épingle à cheveux de type germanique, monnaie d'Arcadius (Schuler 1993, Piton 1993), les sépultures attribuables à la période de fréquentation de la Vallée Saint-Denis n'ayant pas encore été localisées. L'hypothèse émise concernant un déplacement de la population à l'époque mérovingienne et son installation près du Clos de Vendeuil où les inhumations les plus anciennes ont été datées du second tiers du VI^e siècle reste pour le moment encore d'actualité.

La zone fouillée cette année a été choisie en fonction de la faible couverture de terre protégeant les fosses. Le plan, établi lors du diagnostic, montre que la nécropole s'étend vers le sud et le sud-ouest de la parcelle. Il semble donc logique d'étendre l'étude de cette nécropole vers le sud, dans le prolongement du secteur étudié cette année, en bordure de la route, ceci dans le but d'une meilleure compréhension du développement de ce noyau et d'affiner la chronologie de la nécropole. Un sondage, limité à la recherche de quelques sépultures, de l'autre côté de la route, vers le théâtre de la Vallée Saint-Denis devrait

permettre d'une part de vérifier la continuité de cette nécropole vers l'est, mais aussi d'obtenir les éléments nécessaires à l'étude de son organisation. Les éléments nouveaux concernant cette période vont également être utilisés pour compléter et affiner la chronologie normalisée mise en place et publiée par René Legoux, Patrick Périn et Françoise Vallet.

PITON Daniel (Bén)



Vendeuil-Caply « Les Marmousets ». Partie supérieure de l'inhumation féminine 11

VERBERIE

Le Buisson Campin

En 2008, une courte campagne de sondages a permis de retrouver du Magdalénien à 6 m au nord-ouest de la zone déjà fouillée, à un emplacement correspondant à un des signaux obtenus lors de la prospection au géoradar effectuée en 2006. Il s'agit d'une petite concentration de silex comprenant un nucleus sur éclat et une partie des

déchets de débitage de quatre blocs de silex dispersés sur une vingtaine de cm. Elle est accompagnée d'un gros percuteur de grès.

AUDOUZE François (CNRS)

ÂGE DU BRONZE

VERBERIE

ÉPOQUE ROMAINE

ÂGE DU FER

Les Longues Raies

CONTEMPORAIN

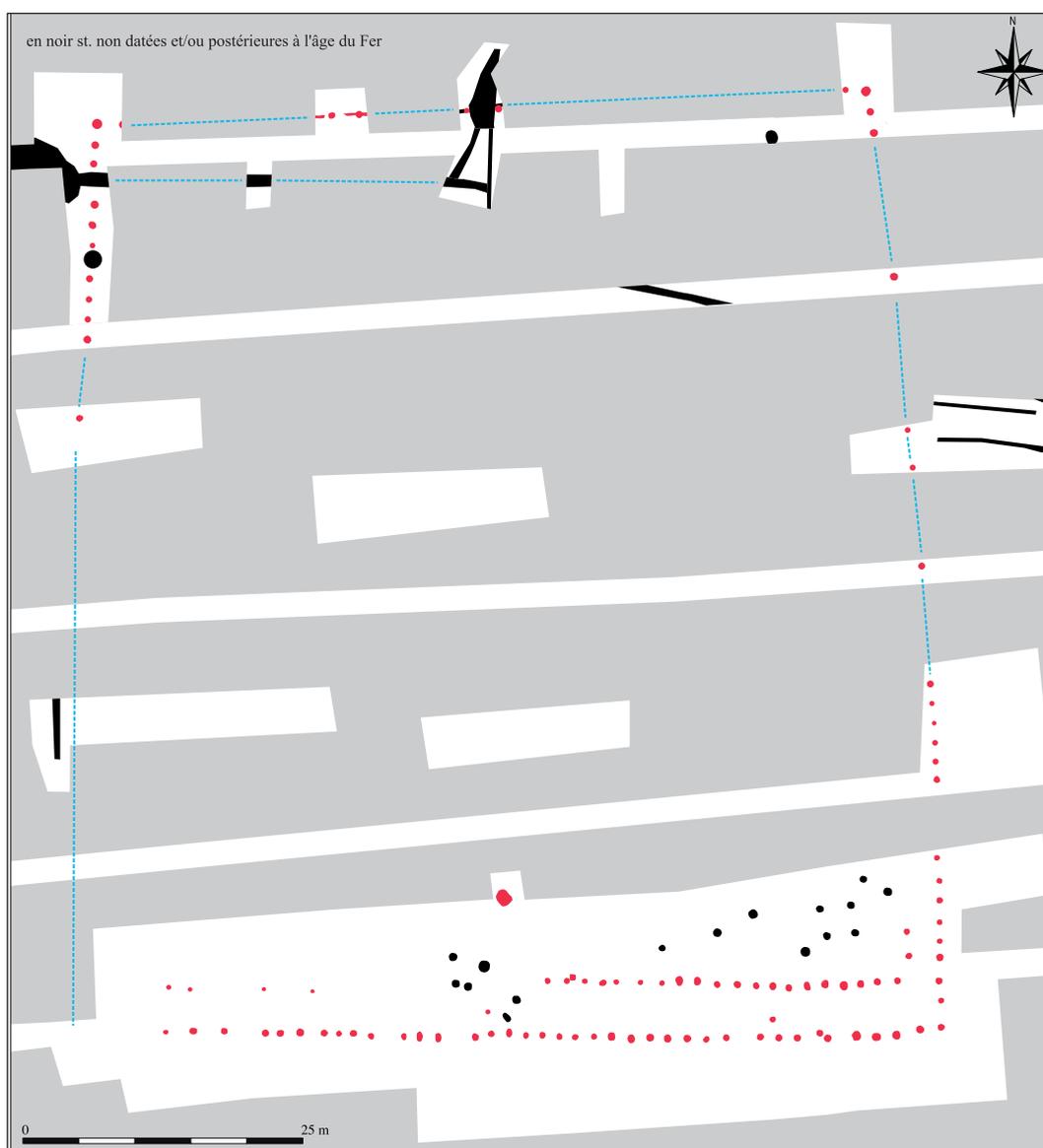
Ce diagnostic est lié à la construction d'une future centrale électrique. Le projet couvre 29,4 ha et se situe à proximité de la fouille réalisée, lors du TGV Nord en 1987/88, à La Plaine de Saint-Germain. Il est situé en rebord de plateau, et le substrat est constitué de craie ou de limon. La terre végétale d'une trentaine de centimètres d'épaisseur surmonte parfois directement la craie, signe d'une très forte érosion. Au sud du terrain, il a cependant été observé des colluvions de pentes.

Cinquante-cinq tranchées et une vingtaine de fenêtres ou d'ouvertures complémentaires, représentant presque 3,4 ha, ont permis de quadriller le terrain, soit 11,9 % du potentiel accessible. La plus ancienne occupation se rapporte à l'âge du Bronze moyen ou final et à un monument funéraire. Le diamètre du fossé est d'environ 5 m. Il est conservé sur 0,90 m de large et 0,60 m de profondeur, le profil étant en U. Une fosse de planovalaire (0,85 x 0,55 m) et au comblement limoneux gris/noir

occupe le centre de l'enclos. Elle livre en surface quelque esquille d'os brûlés. Les décapages aux alentours n'ont pas livré d'autres ensembles similaires, mais la faible taille impose la prudence.

Il faut ensuite attendre le VI^e-V^e siècles (Hallstatt final/La Tène ancienne) pour observer une nouvelle implantation localisée à 25 m du cercle précédent. Elle se positionne sur le point le plus haut du site, ce qui implique une grande visibilité, sans couvert arbustif. Le toponyme actuel de Belle Vue est d'ailleurs révélateur de ce point remarquable. L'enclos palissadé comprend près de 120 poteaux dans les diverses emprises décapées. Il semble presque aligné sur les points cardinaux. Le plus petit côté, au nord, mesure 68,5 m ; celui à l'est 84 m, au sud 73,5 m et à l'ouest environ 80,5 m. La surface interne avoisinerait 5 820 m². Il semble que seul ce dernier tronçon soit doublé, toutefois les informations sur les autres segments demeurent plus partielles. Les poteaux se répartissent entre 0,45 et 0,70 m de diamètre, mais la majorité mesurent 0,60 m. Les profondeurs oscillent le plus souvent autour de 0,30-0,40 m. Une quinzaine conserve la trace du poteau qui mesurerait 0,35 m de diamètre fréquemment. Les alignements de fosses ne sont pas strictement rectilignes.

L'écartement entre poteaux de centre à centre varie de 1,30 à 1,50 m. Les fosses des poteaux d'angle paraissent plus grandes (0,90 m) que les autres. Dans un cas, il est probable qu'une tranchée relie les poteaux. Elle serait alors le reliquat d'un aménagement avec des planches. La fouille des structures dans la plus vaste fenêtre a été pratiquement exhaustive. Dans les autres secteurs découverts de cet enclos, une dizaine d'autres trous de poteau ont été testés. Il semble que moins de négatifs de poteau soient conservés. On notera, par ailleurs, que les derniers poteaux rencontrés à l'ouest ne sont conservés que sur 0,14 m de profondeur. L'hypothèse d'un arasement de ces aménagements, dans ce secteur, pourrait expliquer la moindre longueur de l'alignement interne. L'hypothèse d'un autre type d'aménagement ne peut être écarté. Un fossé pourrait ainsi correspondre à cette autre forme de délimitation dans cette zone de limons orangés. Cependant il n'a pas été testé et sa datation reste inconnue. À l'intérieur de l'enclos défini, plusieurs fenêtres, couvrant 708 m² ont été ouvertes, or elles s'avèrent vides de structures. Il faut ajouter 573 m² liés au décapage des tranchées qui semblent aussi vides. Malgré l'absence de vestiges, il faut rester prudent sur l'interprétation, car la surface décapée



Verberie « Les Longues Raies ». Enclos de l'âge du Fer (VI^e-V^e s. av. J.-C.). Il s'agit peut-être d'une résidence de haut niveau hiérarchique ? (Topo. S. Rassat, Inrap ; DAO S. Beaujard, Inrap)

cumulée atteint moins du quart de la surface interne. Soulignons que dans la vaste emprise liée à la principale fenêtre, une dizaine de structures (non fouillées) sont ressorties dans l'aire interne délimitée par les poteaux. Le matériel dégagé de ces structures se résume à 35 g de lithique (deux silex et une pierre chauffée) et 190 g de céramique. Les tessons proviennent tous de la plus vaste emprise décapée et se répartissent sur 17 fosses. Très fragmentés pour la majorité, ils pèsent moins de 6 g en moyenne. Les pâtes noires, brunes ou rouges ne laissent visible pratiquement aucun dégraissant. Deux bords et une carène sont identifiables. Leur examen par M. Talon et S. Gaudet (Inrap) permet une attribution chronologique au Hallstatt final/La Tène ancienne (1a ?). Au niveau des comparaisons, l'exemple le plus proche est celui de Boran, Morancy (Oise) fouillé en 1996. Il est situé également en rebord de plateau, de la même période et possède une orientation identique. D'autres sites assez comparables sont connus dans le nord de la France. Ils sont souvent interprétés comme des résidences privilégiées de cette période.

Après un hiatus, une occupation sous forme de 4 silos concentrés sur moins de 20 m² et de 4 autres fosses a été cernée près de la route D. 932. Ils sont très arasés aussi. Un tesson calerait la chronologie à La Tène Moyenne/finale (II^e/I^{er} siècle av. J.-C.). Il peut s'agir du prolongement d'une occupation fouillée dans le cadre du TGV Nord à La Plaine de Saint Germain par J.-M. Fémolant.

Cinq-cent mètres plus à l'est, il a été identifié une portion de ferme de La Tène finale (D1) qui doit de développer pour l'essentiel, hors emprise. Plusieurs fossés avec des profils en V et des fonds plats ont été identifiés et sondés. Ils livrent du matériel céramique lié au stockage de type dolium mais aussi des fragments de meules. Peut-être que ce secteur était dévolu au traitement des céréales. Soulignons toutefois que tous les segments ne sont peut-être pas strictement contemporains.

La période gallo-romaine se résume à un enclos de 46 m de long sur 38 m de large. Il dispose d'une entrée au nord, large de 3,60 m. Les différentes fenêtres réalisées à l'intérieur de cette aire de 1750 m² ne livrent qu'une fosse polylobée longue de 3 m et large de 1,70 m. Le matériel dégagé la date du I^{er} siècle. L'interprétation de cet enclos reste délicate au vu des seules ouvertures ; s'agit-il d'un établissement rural ayant une faible durée de vie ? Le peu de matériel dégagé mais homogène pourrait conforter cette hypothèse. Par ailleurs, il faut souligner que cette occupation est peut-être liée à un chemin, voir un modeste carrefour. En effet, un fossé constituant un petit côté se prolonge sur plus de 200 m, et l'angle sud-ouest correspond au croisement avec deux fossés antiques. Ces derniers peuvent se développer selon des tracés irréguliers sur plusieurs centaines de mètres et matérialiser une voie de circulation locale. Le rare matériel dégagé de l'un des fossés est également daté du I^{er} siècle.

Enfin la dernière implantation se rapporte aussi à un chemin. Plusieurs fossés ont été suivis sur plus de 170 m de long. Ils délimitent une aire de circulation de 11 à 14 m de large, dans laquelle il est possible de percevoir de probables ornières. Cette desserte assure la liaison entre un chemin actuel menant à Verberie, et une partie du tracé de l'actuel D. 932 se dirigeant vers Senlis. Cet axe de communication, encore indiqué sur des cartes du XVIII^e siècle, est sans doute un peu plus ancien (médiéval).

MARÉCHAL Denis, Stéphane BEAUJARD,
GROS J., Olivier GUERLAIN (Inrap)